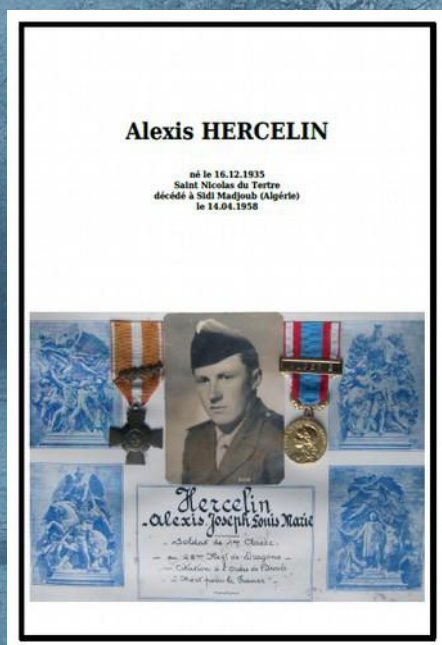


Supplément sur :
saint-nicolas-du-tertre.fr



Bulletin Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°41 – JANVIER 2017

Le mot du maire



C'est au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel que je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de joie, de bonheur et de réussite. Que chacun d'entre vous s'épanouisse dans sa vie professionnelle et familiale tout au long de cette nouvelle année 2017. Que vos projets s'accomplissent avec succès.

Voici les principaux projets pour l'année 2017 :

Réhabilitation et extension de la salle polyvalente : les dossiers de demande d'aides financières sont déposés. Les travaux pourraient débuter en octobre sous réserve de l'obtention des accords de subventions.

Renouvellement du matériel d'entretien des services techniques : un tracteur, un chargeur et une épareuse en remplacement de l'ancien matériel après 29 ans de service.

2017 sera l'année du changement à l'échelle communautaire :

Au 1er janvier, nous sommes rentrés dans la communauté de commune de L'Oust à Brocéliande Communauté, composée de 26 communes. La commune du Val d'Oust a fait le choix de rejoindre Ploërmel communauté et la commune de Les Fougerêts est partie vers la Communauté d'agglomération de Redon. Deux communes nouvelles ont vu le jour sur notre territoire : Fusion de La Gacilly avec Glénac et La Chapelle Gaceline, fusion de Carentoir et de Quelneuc.

Le conseil communautaire sera composé de 49 délégués (dont 1 pour notre commune). Le bureau sera composé d'un Président et de 11 Vice-présidents.

Voici la nouvelle répartition des services :

- Malestroit : siège administratif
- Guer : centre de ressources sociales et transport scolaire
- La Gacilly : centre technique, voirie et spanc (service public d'assainissement non collectif)

2017 sera une année électorale :

Le premier tour des élections présidentielles est fixé le dimanche 23 avril et le deuxième le dimanche 7 mai.

Concernant les élections législatives (élection de notre député), le premier tour sera le dimanche 11 juin et le deuxième tour le dimanche 18 juin.

Cette année nous avons également l'élection sénatoriale qui est fixée au dimanche 24 septembre 2017. Les sénateurs sont élus par les grands électeurs désignés par chaque conseil municipal.

En 2016, nous avons mis en place des matinées citoyennes en juin et en juillet pour le nettoyage et l'entretien des espaces verts. J'adresse un Grand Merci à toutes les personnes qui ont participé. Je pense que pour 2017 nous allons renouveler cette opération. Je remercie par avance ceux qui voudront bien se joindre à nous.

J'ai une pensée pour toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la vie de la commune par leur engagement au sein des différentes associations et pour les bénévoles qui ont oeuvré à la pose des guirlandes et à l'installation des crèches.

Courant 2016, le conseil municipal a voté la suppression du budget CCAS. Celui-ci sera intégré au budget communal à compter de l'exercice 2017. Néanmoins, la commission sociale du CCAS, composée de neuf membres élus ou nommés, est maintenue et conserve ses compétences.

Il fait bon vivre à St Nicolas où nous vivons à l'unisson au fil des saisons portés par l'Agriculture, l'artisanat et le commerce. Ils contribuent à l'animation de notre Commune, préservons-les !!!

Je vous annonce la réouverture prochaine du Bar-Restaurant-Pizzeria Le Saint-Nicolas par Johny et Maryse en complément de la Boulangerie. Je leur souhaite une pleine réussite dans ce nouveau projet.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Je les invite à se faire connaître et à s'associer aux activités à travers les différentes associations. C'est la meilleure façon de faire connaissance avec la population nicolasienne.

Notre commune grandit doucement mais sûrement : Ouest-France a publié les chiffres de l'évolution de la population des communes morbihannaises. La population nicolasienne est passée de 443 habitants en 2009 à 474 en 2014. L'INSEE a annoncé 480 au 1^{er} janvier 2017. Le prochain recensement de la population est prévu en 2019. Tous les cinq ans, nous avons une population qui augmente doucement mais sûrement c'est réconfortant.

Le maire,
Jean-Claude RIALLIN

Les naissances il y a 100 ans...


TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Saint-Nicolas du Bertre*
pendant l'année 1917, dressée en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

Nos DES ACTES sur le REGISTRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES
8 +	Naissance de <i>Cavalon Marie Angelique Albertine</i>	Quinze août
9	" <i>Josse Marie Mathurine</i>	Dix huit octobre
10	Reconnaissance de <i>Josse Marie Mathurine</i>	Vingt sept octobre
11	Naissance de <i>Lebeton Jean Marie</i>	Douze juin
5	" <i>Laurent Donatienne Amélie Marie</i>	Vingt trois juin
6	" <i>Lépinoye Marcel Victor Mathurine</i>	Douze juillet
7	" <i>Monneray Joseph Marie</i>	Cinq août
1	" <i>Poyac Albert Marie</i>	huit janvier
2	" <i>Ricaud Albert Louis Marie</i>	Seize Mars
11	" <i>Ricaud Anne Marie</i>	Vingt quatre novembre
3	" <i>Riviere Albertine Anne Marie</i>	Vingt cinq avril

Le Maire de la Commune de Saint-Nicolas du Bertre, certifie
l'exactitude de la présente table du registre des naissances, qui contient
dix actes de naissance et un acte de reconnaissance.
A Saint-Nicolas du Bertre, le premier janvier mil neuf cent
dix huit.

Pour le Maire Albert
Vigier
Le Maire
Vigier

*My mot "Laurent" surcharge
approuvé
L'adjoint
Vigier





NAISSANCES

Eloan LE BAIL

Le 10 avril

Fils de Thomas LE BAIL et Tyffanie FOSSE

3, les friches

Thessa BELLANCE PICHONNET Le 13 septembre

Fille de Stéphane BELLANCE et Anita PICHONNET

7, rue du tertre

Râya CHENAIS

Le 2 décembre

Fils de Didier et Sophia CHENAIS

16, la bridelaie

Félicitations aux heureux parents



MARIAGES

Nicole KERVICHE & Jean RICAUD

Le 23 juillet

Nolwenn PUISSANT & Nicolas PERRAULT

Le 30 juillet

Félicitations aux jeunes mariés



DECES

Mme JUTEL Thérèse - 91 ans

Le 1er février

Mr DANION Joseph - 69 ans

Le 11 mai

Mr DUBOIS Paul - 89 ans

Le 26 septembre

Mr CHATEL Albert - 85 ans

Le 7 novembre

Mme QUEREL Jeannine - 72 ans

Le 15 novembre

Mr COUILLARD Gilles - 55 ans

Le 19 décembre

Sincères condoléances aux familles

L'urbanisme 2016



Permis de construire accordés :

-GUIHO Anthony 7, rue du gros chêne	Construction garage
-GUILLEMOT Franck 1, rue du stade	Construction abri à véhicules
-HOUEIX Thomas/LEBLOND Gwendoline 8, rue de la forge	Construction maison habitation
-MELOIS Claude/RAVACHE Christelle 6, les jardins du stade	Construction maison habitation
-RICAUD Anna 26, rue du tertre	Construction maison habitation
-SIMON Maëlle 2, rue du stade	Construction maison habitation

Déclarations préalables accordées :

-SOUCHET Maryannick 2, la ruadaie	Modification façades, aménagement combles, création fenêtre de toit
--------------------------------------	--

Les délibérations 2016

Conseil Municipal du 19 janvier

Subventions aux associations
Convention école Ste -Thérèse
Subvention voyage éducatif
Vente terrain à Mr HOUEIX Thomas ET Mme LEBLOND Gwendoline
Achat de terrain Coismeu à Mr RICAUD Michel
Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein de la Commission d'Evaluation des charges transférées à la CCVOL
Projet d'extension de la salle polyvalente : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Conseil Municipal du 15 mars

Approbation des comptes administratifs 2015
Approbation des comptes de gestion 2015
Location parcelle à Mr PLANTARD Patrick
Schéma départemental de coopération intercommunale
Lotissement du stade : vente lots 3, 7, 10 et 12
Création d'un carré militaire

Contrat de balayage mécanique 2016-2018

Conseil Municipal du 29 mars

Taux d'imposition 2016
Affectation des résultats de fonctionnement 2015
Budgets primitifs 2016
Renouvellement ligne de trésorerie
Lotissement du stade : prorogation partielle de l'emprunt court terme

Conseil Municipal du 10 mai

Projet d'extension de la salle polyvalente : présentation de l'étude de faisabilité
CCVOL : rapport de la commission d'évaluation des charges transférées
Révision des tarifs de prestations pour tiers
Projet de fusion de communautés de communes
Projet de dissolution du syndicat intercommunal de la région de Malestroit pour le transport des élèves

Conseil Municipal du 28 juin

Budget commune : décision modificative 1
Travaux de remise en état du clocher

Conseil Municipal du 6 septembre

Parc éolien de Grisan
Projet d'extension de la salle polyvalente : demandes de subventions
Reprise de succession MAILLARD/RICAUD
Suppression budget CCAS au 01/01/2017
CCVOL : comité de pilotage « Gens d'Oust et de Lanvaux »
Plan partenarial de la gestion de demande en logement social
CCVOL : modification compétence assainissement non collectif

Grand Bassin d'Oust : charte d'entretien des espaces communaux

Budget commune : décision modificative 2

Conseil Municipal du 15 novembre

Assainissement collectif : révision des tarifs au 01/01/2017
Salles communales : révision tarifs au 01/01/2017
Lotissement du stade : vente lot 8
Composition du futur conseil communautaire
Budget lotissement : décision modificative 1
Projet d'extension de la salle polyvalente : plan de financement
Programme voirie 2017 : demande de subvention départementale

Bulletin d'informations par mail

Le bulletin municipal version numérique est plus étoffé (vous avez toute la revue de presse de l'année) que la version papier et est entièrement en couleur. Cette année vous avez également un supplément sur Alexis HERCELIN décédé en opération pendant la guerre d'Algérie

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en envoyant un message à l'adresse suivante : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet :

saint-nicolas-du-tertre.fr

Les travaux et projets

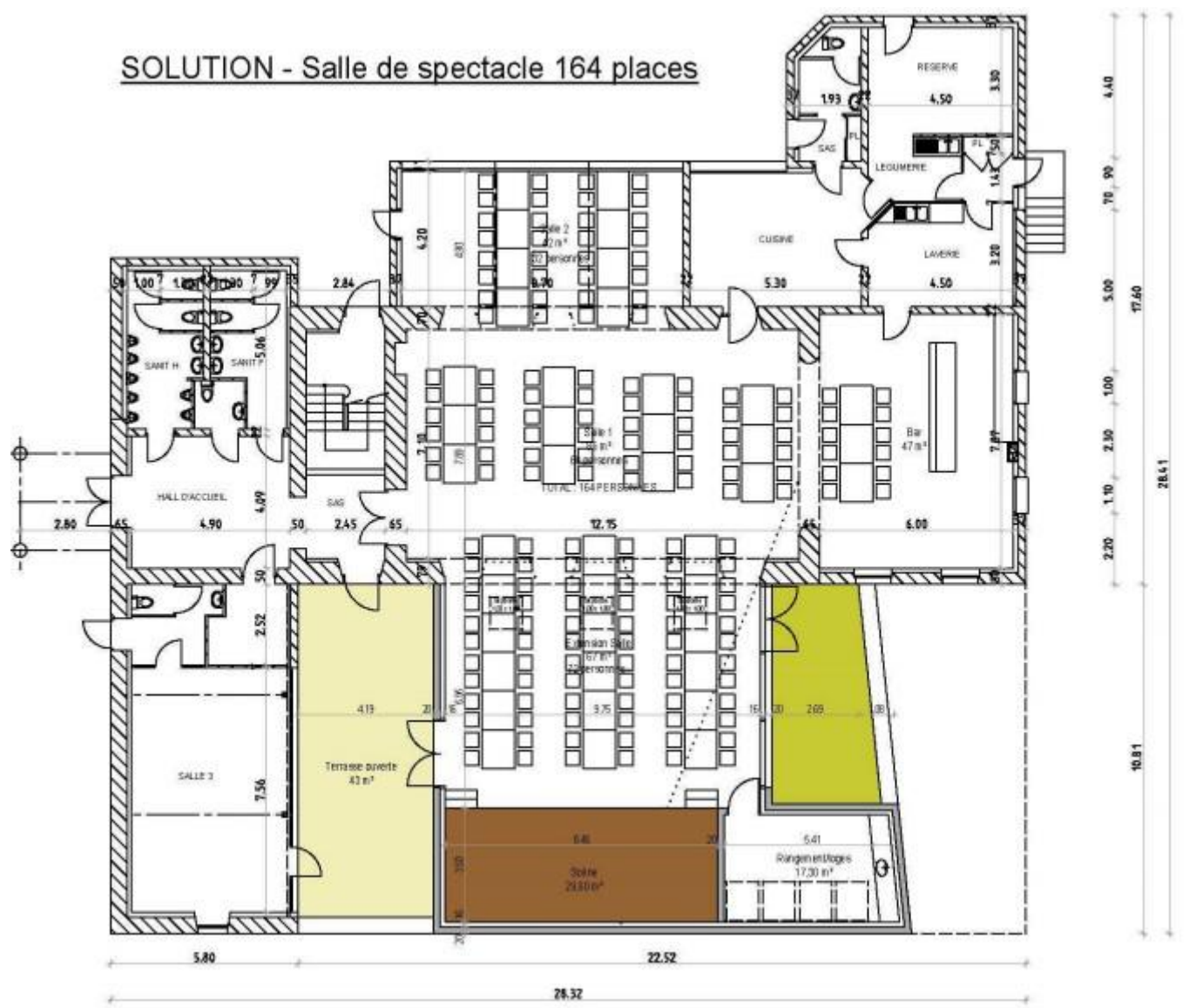
Travaux de voirie réalisés en 2016 :

Dérasement des accotements et curage des fossés :

- La ville Daniel (chemin)
- Villeneuve
- La châtaigneraie (chemin qui rejoint la route de Carentoir)

Salle polyvalente

La municipalité souhaite engager des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente : remplacement de la chaudière fuel par un système aérothermique, rafraîchissement des peintures intérieures, remplacement du bardage extérieur, extension coté sud sur la partie terrasse. Ces travaux sont prévus entre octobre 2017 et juin 2018. La salle polyvalente sera en conséquence indisponible pendant cette période.



Eglise

Des travaux de restauration du clocher ont été effectués à l'automne pour un montant de 12000 € HT : remplacement du mouton et du battant de cloche et restauration du beffroi.



Lotissement du stade

Ils restent actuellement 3 lots disponibles à la vente au prix de 15€ le m²,



Longère de la boulangerie

Un local commercial est disponible à la location

Surface : 62 m²

Si vous êtes intéressé ou connaissez une personne susceptible de l'être, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Carte d'identité et passeport biométrique

La Bretagne a été désignée région pilote pour la mise en place de nouvelles procédures de délivrance des cartes d'identité.

À compter du 1er décembre 2016, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faudra désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil (mairie de Malestroit,...), qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile.

Pour gagner du temps, il est conseillé de pré-remplir un formulaire en ligne sur le site officiel de l'administration française : www.servicepublic.fr

La carte d'identité sera en tous points semblable à celle actuellement en vigueur. Elle restera gratuite pour une première demande et facturée 25 euros en cas de perte.

Les demandes de passeport ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit, et sur rendez-vous,

Repas du CCAS

Le repas s'est tenu dimanche 29 novembre à la salle polyvalente. Les personnes âgées de 70 ans et plus, le conseil municipal, les membres du ccas, le personnel communal et les présidents d'associations communales étaient présents.

Les doyens présents : Lucie Morin et Ernest Monneraye

En raison des travaux engagés à la salle polyvalente, la date du repas a été avancée pour 2017 et a été fixée au dimanche 1er octobre. Réservez dès maintenant sur votre calendrier !



Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Collecte de tontes de pelouse

Vous avez la possibilité de venir déposer vos tontes de pelouse au Gaec des Friches. Ces tontes viendront alimenter la méthanisation en service sur l'exploitation.

tontes uniquement – pas de feuilles ni de branchages

Bibliothèque



Amis Nicolasiens, toute l'équipe vous accueille avec plaisir, pour choisir un livre, une revue, pour participer à nos animations. C'est un espace de rencontre, de convivialité, où l'on peut simplement venir bavarder. Grâce à vous, c'est un lieu propice à la culture et l'échange intergénérationnel.

L'été dernier, à l'étang, nous avons ouvert une boîte à livres qui semble t-il a bien fonctionné ; elle se situe près de l'aire de jeux et des lavoirs. Cet hiver, nous l'avons retirée mais elle reviendra aux beaux jours, n'hésitez pas à lui rendre visite..

Les bénévoles

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2017

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15h00 à 17h00

Vendredi : 16h30 à 18h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux s'est tenue le samedi 7 janvier devant une assemblée nombreuse. S'en est suivie la remise officielle des diplômes d'honneur du travail pour 3 Nicolasiens. Un buffet très apprécié préparé par Maryse et Johny accompagné du verre de l'amitié a clôturé la matinée.



Déjections canines

27% des Français possèdent un chien... On dit souvent que « le chien est le meilleur ami de l'homme » mais posséder un animal implique des responsabilités pour son propriétaire.

Assurer la salubrité, l'hygiène de la voirie publique, des espaces verts, des aires de jeux pour enfants, Respecter les lieux tels que sont les églises, les cimetières, les terrains de Foot.. ce doit être de la responsabilité de tous les propriétaires de nos compagnons à 4 pattes..

Les Nicolasiens et nos Agents municipaux ont constaté depuis plusieurs mois un non respect de ces responsabilités et par conséquent la présence de plus en plus fréquente de déjections canines autrement dit : les crottes de chien !! et ce un peu partout dans le bourg .

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts.. Par mesure d'hygiène mais aussi de politesse envers autrui « tout propriétaire est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections de son animal »

Nous lançons donc un appel à tous nos concitoyens à un peu de civilité, au bon sens, à la politesse. Respectons les lieux et les aménagements qui ont été réalisés pour l'embellissement du bourg

Rappel des consignes de tri

Depuis le 1 juillet tous les emballages vont dans la poubelle jaune, sauf le verre et les journaux, qui doivent être collectés à part.

Les choses à ne pas faire !

Vous ne pouvez pas mettre dans une boîte en carton des pots de yaourts ou une boîte de conserve ... Lorsque cela arrive sur le tapis de tri, la boîte part en rejet car il ne doit rien y avoir à l'intérieur. Vous pouvez empiler les pots de yaourt car il sont tous en plastique. Pour les cartons il doivent être inférieurs à 1m de longueur dépliée.

Vous ne lavez pas les emballages. Exemple :si le pot de yaourt est à moitié vide il va dans les déchets ménagers ou si la boîte à pizza est trop souillée est va également en déchets ménagers.

Tous les déchets de la poubelle jaune sont revendus .

En 2015

Somme versée par Eco-Emballage :13€/habitant. Moyenne nationale 10,40€/hab. Eco-Emballage est un organisme qui verse des subventions en fonction de la qualité du tri.

Revente des matériaux 3,40€/habitant (nous n'étions pas encore à la phase de tous les emballages en poubelle jaune).

Les 16,40€/habitant ont été reversés à la communauté de communes.

Coût pour les déchets ménagers : 93€/tonne

N'oubliez pas que Bien trier permet de garder des prix relativement bas sur l'enlèvement des ordures ménagères.

Plus d'info sur sittommi.fr

Elections 2017

- Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai
- Elections législatives les 11 et 18 juin

Matinées citoyennes

Deux matinées citoyennes ont été organisées en mai et juin afin de nettoyer et tailler les espaces verts communaux en centre bourg et aux abords de l'étang. Un grand merci aux participants pour leur collaboration précieuse et efficace. L'opération sera renouvelée au printemps.



Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande. Pour plus de renseignements consultez ameli.fr

La nouvelle Communauté de Communes

de l'OUST
à BROCÉLIANDE
COMMUNAUTÉ

Guide pratique
Janvier 2017

La Gacilly • Guer • Malestroit

Guer communauté, la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux et la communauté de communes du Pays de La Gacilly formeront une seule et même entité au 1er janvier 2017. Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale portera le nom de l'Oust à Brocéliande communauté.

Une harmonisation de l'organisation des services se met en place. Vous découvrirez dans ce document les informations principales concernant les services à la personne.

A noter : Ces informations sont susceptibles d'être ajustées dans les mois à venir.



ZOOM SUR :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Vérifier les installations d'assainissement non collectif.

A partir du 1^{er} janvier, ce service change de lieu.

SPANC Mairie de la Gacilly

rue de l'Hôtel de Ville, 56200 LA GACILLY

Informations au 02 97 75 26 96.

Accueil sur rendez-vous uniquement.

Les transports scolaires

De l'Oust à Brocéliande communauté est organisateur secondaire des transports scolaires.

À ce titre, les cartes de transport des élèves sont délivrées par le service de proximité.

A partir du 1^{er} janvier, l'accueil des transports scolaires change d'organisation et de lieu.

Transports scolaires Centre ressources

4 avenue du général de Gaulle, 56380 GUER

Informations au 02 97 22 59 31

Accueil public

Guér : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h

Permanences à La Gacilly (Mairie) : Lundi 9h - 12h30

Permanences à Malestroit (Siège communauté de communes) :

mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

ANNUAIRE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS GÉRÉS PAR LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Structure / Services	Adresse	Accueil public	Téléphone	Structure / Services	Adresse	Accueil public	Téléphone
ADMINISTRATIF				PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE (suite)			
Siège administratif	P. A. de Tirpen, La Paviotaie 56140 MALESTROIT	Lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30	02 97 75 01 02	Point Information jeunesse	Centre ressources 4 avenue du général de Gaulle 56380 GUER	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h	02 97 22 18 52
	Services concernés : services administratifs, pôle développement économique et aménagement, pôle services à la personne, espace autonomie séniors.			RAM La Gacilly	Rue de l'Hotel de ville 56200 LA GACILLY	Sur rendez-vous	02 99 08 07 06
				RAM Guer	Maison de Penfance 5 rue des Cerisiers 56380 GUER		02 97 22 58 58
				RAM Malestroit	Faubourg Saint-Julien 56140 MALESTROIT		02 97 73 78 32
CULTURE				SENIORS			
Ecole de musique Guer	Centre ressources 4 avenue du général de Gaulle 56380 GUER	Guer : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h	02 99 22 56 57	Espace Autonomie Seniors Malestroit	P. A. de Tirpen, La Paviotaie 56140 MALESTROIT	Mardi au jeudi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h et le vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30	02 97 75 16 58
Espace public numérique	Pass'temps 5-7 Rue Sainte-Anne 56140 MALESTROIT Cyberespace / Centre ressources 4 avenue du général De Gaulle 56380 GUER Médiathèque La Gacilly Place du général de Gaulle 56200 LA GACILLY Médiathèque Carentoir Chemin du Presbytère 56910 CARENTOIR	Pass'temps - Malestroit : lundi / jeudi, Cyberespace - Guer : mardi / vendredi Médiathèque - La Gacilly : mardi matin Médiathèque - Carentoir : mardi matin Itinérance dans les communes à venir	06 02 50 81 11	Espace Autonomie Seniors Guer	Centre ressources 4 avenue du général de Gaulle 56380 GUER	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h	02 97 22 58 58
	NOUVEAUX LIEUX NOUVEAUX HORAIRES			TOURISME			
La passerelle La Gacilly	Le Bout du Pont 56200 LA GACILLY	Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 14h - 18h	02 99 08 21 75	Office du Tourisme La Gacilly	Le Bout du Pont 56200 LA GACILLY	Lundi au samedi (vacances scolaires) 9h30-12h30 / 14h-18h 1/06 au 30/09 7j/7 10h30 / 18h	02 99 08 21 75
Médiathèque Carentoir	Chemin du Presbytère 56910 CARENTOIR	Mardi : 13h30 - 18h, Mercredi : 10h - 12h30 / 13h30 à 19h, Jeudi : 13h30 - 18h, Vendredi : 13h30 - 18h, Samedi : de 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30	02 99 93 74 74	Office du Tourisme Malestroit	5-7 Rue Ste Anne 56140 MALESTROIT	Lundi au samedi (vacances scolaires + d'avril à septembre) 9h30-12h30 / 14h-18h	02 97 75 45 35
Médiathèque La Chapelle Gaceline	Le Phare culturel 56200 LA CHAPELLE GACELINE	Mercredi : 10h - 12h / 14h à 17h, Vendredi : 17h - 19h	02 99 08 04 15	Office du Tourisme Guer	2 Place de la Gare 56380 GUER	Mardi 9h30 - 12h30 / 14h-18h, mercredi 14h-18h (hors vacances) Lundi au samedi (vacances scolaires + juin et septembre) 9h30-12h30 / 14h-18h (7j/7 du 1/06 au 30/09)	02 97 22 04 78
Médiathèque La Gacilly	Place du général de Gaulle 56200 LA GACILLY	Mardi : 14h - 18h, Mercredi : 10h - 12h30 / 14h à 18h30, Vendredi : 15h - 18h, Samedi : de 10h - 12h30 / 14h - 17h	02 99 08 08 88	VIE QUOTIDIENNE			
Médiathèque Tréal	Place Abbé Lohier 56140 TRÉAL	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30 - 18h, Mercredi : 14h30 - 17h30	02 99 93 74 32	Déchèterie Carentoir	Zone d'Activités de l'Épine 56910 CARENTOIR	Du 1/04 au 30/09 Mardi au jeudi 13h30 - 17h30, vendredi 10h-12 / 13h30-18h et samedi 9h-12 / 13h30-18h. Fermeture 16h30 du 1/10 au 31/03	02 99 08 99 26
Musée de la Résistance Bretonne	Les Hardys Béhélec 56140 SAINT MARCEL	1 ^{er} janvier-2 avril/30 octobre-31 décembre : 10h-18h, 3 avril-11 juin/18 septembre-29 octobre : 10h-18h30 ; 12 juin-17 septembre : 10h-18h30	02 97 75 16 90	Déchèterie Porcaro	La Lande de la Fontenelle 56380 PORCARO	Lundi 13h30 - 18h, Mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 18h Vendredi 13h30 - 18h Samedi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30	02 97 22 59 84
PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE				Déchèterie Ruffiac	La Lande des Arches 56140 RUFFIAC	Mardi, jeudi 9h - 12h Samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h	02 97 93 76 85
Accueil de loisirs Malestroit	Prés Sainte-Anne 56140 MALESTROIT	Lundi au vendredi (vacances scolaires) et mercredi (hors vacances scolaires) 7h30-18h30	02 97 73 76 04	Déchèterie Sérent	Parc d'Activités du Gros Chiène 56460 SÉRENT	Lundi 13h30 - 18h Mercredi, vendredi, samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h	02 97 75 23 81
Accueil de loisirs Pleucadeuc	Allée de Chabannes 56140 PLEUCADEUC	Lundi au vendredi (vacances scolaires) 7h30-18h30	02 97 26 91 11	Gestion des déchets	Centre technique, La ville aux aînés 56200 LA GACILLY	Lundi et mercredi 9h-12h30 / 14h à 17h	02 99 08 06 03
Accueil de loisirs Ruffiac	Ecole Sainte Anne 56140 RUFFIAC	Lundi au vendredi (vacances scolaires) 7h30-18h30	02 97 93 76 04	SPANC	Mairie de la Gacilly rue de l'Hotel de Ville, 56200 LA GACILLY	Sur rendez-vous	02 99 75 26 96
Accueil de loisirs Sérent	Chemin du Paradis 56460 SÉRENT	Lundi au vendredi (vacances scolaires) et mercredi (hors vacances scolaires) 7h30-18h30	02 97 70 60 22	Point Emploi Formation	Centre ressources 4 avenue du général de Gaulle 56380 GUER	Guer : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h	02 97 22 18 52
Accueil de loisirs Pirouette Carentoir	16 rue de Bel Air 56910 CARENTOIR	Lundi au vendredi (vacances scolaires) et mercredi (hors vacances scolaires) 7h30-18h30	06 10 12 74 26	Vie associative	Centre ressources 4 avenue du général de Gaulle 56380 GUER	Guer : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h30 / 14h-17h, Mardi 9h-12h30 / 14h-19h	02 97 22 56 57
Accueil de loisirs Gallopins Glénac / La Gacilly	La planchette 56200 GLÉNAC	Lundi au vendredi (vacances scolaires) 7h30-18h30	06 09 82 86 35				
Anim Loisirs La Gacilly	La maison bleue, place de l'église 56200 LA GACILLY	Lundi au vendredi (vacances scolaires) 7h30-18h30	06 10 12 74 20				
Anim Loisirs Malestroit	Salle des Sports de la Daufresne 56140 MALESTROIT	Lundi au vendredi (vacances scolaires) 7h30-18h30	06 07 65 52 83				
Cantine La Gacilly	1 Rue Marcel Chesnais 56200 LA GACILLY	/	02 99 08 54 11				
LAEP Malestroit	Les Prés Saint Anne 56140 MALESTROIT	Vendredi matin hors vacances scolaires : 9h30/12h	02 97 72 25 64				
Multi accueil Augan	Place de la Liberté 56800 AUGAN	Lundi au vendredi 7h30/19h	02 97 93 14 74				
Multi accueil "Karatzig" Carentoir	16 rue de Bel Air 56910 CARENTOIR	Lundi au vendredi 7h30/18h30	02 99 93 34 37				
Multi accueil Guer	5 rue des Cerisiers 56380 GUER	Lundi au vendredi 7h30/19h	02 97 22 04 49				
Multi accueil Malestroit "L'Oustick"	Faubourg Saint Julien 56140 MALESTROIT	Lundi au vendredi 7h30/18h30	02 97 72 24 08				
Multi accueil Ruffiac "Brin de Malice"	7 rue de la poste 56140 RUFFIAC	Lundi au vendredi 7h30/18h30	02 97 93 78 65				
Multi accueil Sérent "La Ribambelle"	Chemin de du Paradis 56460 SÉRENT	Lundi au vendredi 7h30/18h30	02 97 93 85 46				
Multi accueil itinérant L'le aux enfants	Lundi et mardi : Saint Martin sur Oust, salle Brocéliande Mercredi, jeudi et vendredi : La Gacilly, salle Mathurin Robert	Lundi au vendredi 8h30/17h30	06 32 06 66 83				

ESPACE AUTONOMIE SENIORS

Son but est d'informer et accompagner les seniors et leurs proches

Ses missions sont diverses et principalement tournées vers le maintien à domicile

Adapter le quotidien de chacun, coordonner les actions des professionnels tels que les services de soin, d'aides à domicile..quand le maintien au domicile devient impossible l'EAS peut vous aiguiller sur les structures d'hébergement et vous aider dans les démarches...

Vous pouvez directement vous renseigner auprès du service concerné ou au plus près dans votre mairie..

Cet espace propose aussi aux Seniors des après-midi détente.

Une dizaine de nos aînés ont participé en Octobre dernier dans le cadre de la Semaine bleue à un loto intergénérationnel à Bohal.. Ce loto a rassemblé plus d'une centaine de Seniors et une vingtaine d'enfants des centres de loisirs de Malestroit et Sérent.. les échanges à travers le jeu furent intéressants.

Deux après-midi ont été organisés : à Ruffiac le 29 mars et à St Nicolas le 15 novembre dernier, ce avec la participation d'une animatrice : jeux de mémoire, chants, musique et danse occupent bien l'après-midi.

Nous avons terminé par un goûter ; il est à noter que le transport de nos Seniors est organisé. Tout est mis en œuvre pour essayer de les sortir et rompre l'isolement.



L'Association basée à Ruffiac, permet aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles.

Elle intervient de la naissance à la fin de vie mais aussi après une hospitalisation. Elle compte 20 responsables bénévoles, 25 salariés et 1 secrétaire.

Les salariés interviennent sur les communes de Ruffiac, St Laurent, Missiriac, Caro, Tréal et St Nicolas.

Rappel : un repas est organisé chaque année pour les aidés et les familles en avril vous y êtes cordialement invités.



VOUS AVEZ BESOIN D'EUX ...

ILS ONT BESOIN DE VOUS

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, **et plus particulièrement** celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de xxxxx vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de xxxxx.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de xxxxx recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de xxxxx, le xxxxxxxx, pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres ».

RENSEIGNEMENTS :

- Au près du centre de secours :

Chef de centre xxxxxx: xxxxxxxx au 06 32 63 xx xx

Mail : xxxxx@sdis56.fr

adresse du centre : xxxxx

- Au près de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :

Adresse du site internet : www.sdis56.fr

SDIS 56 - 40 rue Jean JAURES - PIBS - CP 62 - 56038 - Vannes Cedex

Service du développement du volontariat : Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25

Mail : cchassagne@sdis56.fr

OGEC École Ste Thérèse

Pour cette rentrée 2016 – 2017, nous avons eu plusieurs changements :

Tout d'abord, après avoir remercié Gilette en juin dernier pour son départ en retraite, nous avons accueilli Audrey PEROT, notre nouvelle directrice, lors de sa prise de fonction en septembre dernier. Durant les quelques semaines précédant la rentrée, un petit groupe de parents d'élèves et de bénévoles l'ont aidée à préparer sa classe. En effet, des changements dans l'organisation spatiale de la classe ont été réalisés. C'est en toute sérénité, mais quand même avec un peu de trac qu'Audrey a entamé sa première année scolaire en tant qu'institutrice et directrice à l'école Ste Thérèse de St Nicolas du Tertre.

La rentrée scolaire a connu aussi des changements dans ses effectifs. Suite à la suppression d'un ½ poste à Tréal, la DDEC en collaboration avec les directrices de St Nicolas et Tréal ont dû revoir l'organisation et la répartition des élèves entre les 2 écoles. Il y a donc à St Nicolas un niveau de plus : la grande section. Les GS sont divisés en deux (5 élèves à St Nicolas et 6 élèves à Tréal). L'effectif global de notre école est donc de 23 élèves (TPS-PS-MS-GS). Audrey est assistée en classe par Brigitte et le service de la cantine est assuré par Marnie et Marie-Pierre.

Ce premier trimestre s'est bien déroulé et s'est terminé par un arbre de NOËL à Monteneuf le Samedi 10 Décembre. La traditionnelle raclette a réuni 300 personnes et la soirée a été une réussite grâce aux bénévoles et membres de l'APEL. Au cours de la soirée, les élèves du RPI St Nicolas -Tréal ont chanté des chants de Noël préparés en classe. Enfin, l'arrivée du Père Noël a été appréciée de tous, petits et grands !!.

Le Jeudi 15 Décembre, nos enfants ont pu déguster un repas de NOËL à la salle polyvalente. A cette occasion, les enfants vêtus d'un chapeau de Noël ont préparé les tables, ont accueilli et partagé le repas avec les bénévoles qui interviennent tout au long de l'année à l'école ainsi que de quelques élus. Ce repas était préparé par RESTORIA, notre nouveau prestataire pour la cantine (Un autre changement de cette rentrée).

La Directrice, le personnel encadrant et les enfants, ainsi que tous les membres de l'OGEC vous souhaitent une très bonne année 2017

La Directrice Audrey PEROT
Le Bureau de l'OGEC de l'école Ste Thérèse

LE MOT DES ASSOCIATIONS



Anciens Combattants et Soldats de France



L'année 2016 vient de se terminer, elle a été marquée par trois points.

1^{er} Point, le décès de deux des nôtres, Joseph Danion et Albert Chatel. Une pensée restera dans nos cœurs.

2^{em} Point, la cérémonie du 11 novembre avec un soleil radieux, un succès patriotique pour notre petite commune. Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement, la population, les jeunes élèves, les parents et adhérents, sans oublier les porte-drapeaux.

3^{em} Point, l'inauguration du carré militaire pour les tombes de 14/18 et 39/45. Les familles respectives étaient là, en présence du député Paul Molac et de Monsieur le maire.

Merci aux associations pour les dons, cet argent a permis le financement des plaques. Un grand merci à tous ainsi qu'aux organisateurs de cette journée, en particulier "Donature et Patrimoine" qui a fait un travail formidable de recherches pour l'exposition à la salle de la mairie, sans oublier Cédric Renault pour la sonorisation.

Nicolasiens restons unis tous ensemble.

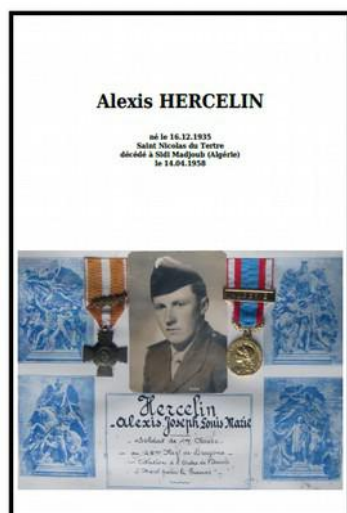
Ma devise: "Uni comme au front".

Les festivités pour l'année 2017

- | | |
|---------------------|--|
| Le jeudi 26 janvier | Assemblée générale, galette des rois et cotisations à 14H30 à la salle des fêtes |
| Le 8 mai | Cérémonie au monument aux morts |
| Le 23 juin | Congrès et assemblée générale des AFN à Nivillac |
| Le 10 juin | Sainte Anne d'Auray |
| Le 11 novembre | Cérémonie au monuments aux morts. |

Bonne et Heureuse année à tous

Supplément sur :
saint-nicolas-du-tertre.fr



L'Eternel Printemps

Encore une année de passée, avec de bons moments et des moments plus tristes. Quelques amis nous ont quitté et nous avons une pensée pour eux.

Le vie du club continue son bonhomme de chemin avec plus ou moins de facilité!
Nous essayons de programmer le voyage et les repas habituels, vous serez avisés prochainement.

C'est avec joie que nous accueillons toujours les nouveaux Adhérents, ils seront les bienvenus.

Bonne Année à Tous

Le bureau



APEL Ecole Ste Thérèse

L'ensemble des membres de l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Thérèse vous souhaitent une excellente année 2017.

L'APEL, qui regroupe les 2 écoles de Tréal et Saint Nicolas du Tertre, a organisé plusieurs manifestations en 2016, collecte de papiers et journaux, ventes de chocolats, repas et kermesse des écoles en Juin, stands des écoles lors de la fête des battages, l'année s'est terminée par un repas (raclette) le 12 décembre, qui a regroupé près de 300 convives à Monteneuf, suivi d'un spectacle animé par l'ensemble des élèves de l'école.

Notre association continue sa collecte de papiers et journaux tous les 1ers samedi du mois à Tréal puis les 3èmes samedi du mois à Saint Nicolas Du Tertre (Au local du comité des fêtes près des halles de l'étang de La Guette) de 11h à 12 h, cette collecte nous a permis de récolter près de 14 tonnes de papiers en juin 2016. Nous invitons tous les habitants à venir déposer leurs journaux et papiers lors de nos collectes pour aider financièrement notre école.

L'association a différents projets pour cette année 2017, dont le repas suivi de la kermesse des écoles le 25 Juin à , une sortie en fin d'année scolaire pour les élèves et la tenue des stands des écoles lors de la fête des battages au mois d'Août.

Bonne année à tous

Le bureau



Pour l'association Donature et Patrimoine, le 11 novembre 2016 a été un temps très fort avec tous les nicolasiens. La collaboration avec les Anciens combattants et la municipalité nous a permis de faire aboutir un projet qui nous tenait à cœur depuis deux ans. Les cinq tombes des soldats de la guerre 14-18 qui auraient pu tomber dans l'oubli ont été ré-identifiées. La création du carré militaire inauguré solennellement par notre député Paul Molac et Monsieur le Maire a permis d'y associer les trois tombes des soldats de 39-45.



Nous tenons à remercier le Comité des Fêtes, les Anciens Combattants, le club de l'Eternel Printemps et la municipalité pour leur participation. Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué bénévolement dans l'ombre à la réussite de ce temps fort.

La participation nombreuse des nicolasiens adultes et enfants à cette cérémonie nous encourage à poursuivre notre travail. Pour la commémoration de 2018, nous souhaiterions travailler davantage sur les soldats nicolasiens qui sont revenus de cette grande guerre. Vous pouvez encore nous aider en nous témoignant des souvenirs, documents, photos, anecdotes, récits...sur ces soldats qui étaient peut-être vos grands-parents, vos voisins...

Nous avons depuis également des documents sur les trois soldats décédés en 39-45. Si des personnes souhaitent les consulter il suffit de nous le demander. Un travail de recherche important a aussi été réalisé sur Alexis Hercelin décédé en Algérie.

L'association souhaite à tous les nicolasiens une bonne année 2017.

COMITE DES FETES

L'année 2016 aura encore été un bon cru pour le Comité des Fêtes. Tout d'abord, cette année comme tous les 2 ans depuis le 40^{ème} anniversaire, la fête des battages s'est déroulée sur 2 jours :

- Le Samedi soir, le traditionnel "Jarrets frites" a encore fait le plein (485 repas vendus). La soirée était animée par la Banda : "Lous Cailhabaris" venus très nombreux cette année (27 musiciens). L'USNAT, le Club de foot nouvellement formé, réunissant les joueurs de St Nicolas et Tréal ont assuré le service avec efficacité.

- Le Dimanche, la Fête des battages s'est déroulée par une météo plus que clémente. Le public est venu nombreux admirer les divers stands et animations. Un fait nouveau cette année : toutes les consommations sur le site de la fête étaient réglées à l'aide de tickets que les visiteurs devaient acheter dans 2 stands répartis sur le terrain. Nous avons craint un moment que ce nouveau mode de fonctionnement allait diminuer nos recettes. Il n'en a rien été, le public a joué le jeu, et le bilan financier est très encourageant. La fricassée, quand à elle, a connu un franc succès. La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice et par la soirée disco autour de la traditionnelle fouée ;

Le 24 Septembre, pour remercier les bénévoles qui œuvrent pour le Comité, nous avons organisé un voyage dans le pays du vin dans le Maine et Loire. Au programme, visite d'un musée le matin à Saint Laurent de la Plaine, suivi d'un apéritif chez Mr et Mme BORET viticulteur et négociant bien connu des Nicolasiens. Après un bon repas qui nous a été servi par la famille BORET à la salle communale, nous avons visité le chai et le vignoble. De retour à St Nicolas, tous les participants semblaient satisfaits de cette journée bien remplie.

L'assemblée générale du 25 Novembre a clôturé cette année 2016. Une présentation du bilan financier magnifiquement élaborée par notre trésorier nous a montré l'évolution de nos dépenses et recettes tout au long de ces dernières années avec le détail poste par poste. Ceci constitue un excellent support pour préparer les futures fêtes des battages car il nous indique où l'on doit porter nos efforts. Notre assemblée s'est poursuivie par la présentation d'un film produit par Mr CATARY, reprenant les principaux thèmes de la Fête des Battages 2016 sur les 3 jours. *(Vous trouverez le CD de ce film dans les commerces Nicolasiens, là où vous l'avez réservé, ou lors de notre prochaine réunion, pour les membres du Comité).* Un apéritif et buffet campagnard préparés par Maryse et Johnny ont clôturés notre séance.

Un grand merci à vous tous, les bénévoles qui répondez toujours présents sur le terrain avant, pendant et après la fête ; Vous étiez 260, dont une grande majorité de jeunes, ce qui est très encourageant pour l'avenir.



Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une très bonne année 2017

Le Bureau

U.S.S.N.A.T.



Bonjour à tous,

Au mois de juin, nous avons fêté les quarante ans de l'Etoile Sportive. Ce fût un très bon moment avec anciens joueurs et dirigeants.

A la fin de la saison dernière et suite à plusieurs réunions en amont, un nouveau club est né de la fusion entre Saint-Nicolas du Tertre et Tréal.

L'U.S.S.N.A.T. (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal) a vu le jour.

Le club dispose d'un bon effectif (une quarantaine de joueurs et une quinzaine de dirigeants), ce qui lui permet d'aligner deux équipes en championnats de District 3 et 4.

Les joueurs sont nombreux aux entraînements assurés deux fois par semaine par l'entraîneur Janick Poyac.

A mi-parcours, les résultats sont satisfaisants, l'équipe A est classée 3ème sur 12 tandis que l'équipe B se place 5ème sur 10.

Les matchs aller se déroulaient à Tréal, ceux de la phase retour se joueront à Saint-Nicolas du Tertre.

Venez nombreux nous encourager afin de nous aider à accéder à l'échelon supérieur en fin de saison.



Au nom du club, nous vous souhaitons une très bonne année 2017 ainsi que beaucoup de joie et de bonheur.

Le bureau de l'U.S.S.N.A.T.

ART & LOISIRS

Que dire... L'association se bat tous les ans pour continuer à exister. Merci aux bénévoles et aux adhérents qui nous aident à poursuivre notre but, conserver des associations sur la commune. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre à l'Art Floral, le Vélo ou la Gym

On vous souhaite une Bonne Année Sportive

Le bureau

FORLANE

La chorale « Forlane » de Ruffiac

Depuis le début du mois d'octobre, la chorale Forlane, a repris les répétitions, sous la direction de Florence Le Daim, son chef de chœur. Trente-quatre choristes se retrouvent régulièrement pour préparer les différents rendez-vous de l'année 2016-2017.

En juin dernier, le travail de l'année a été conclu par la présentation d'un spectacle à Ruffiac et à Caro. Intitulé : « **à travers temps- à travers chants** » ce concert-spectacle, mêlant chants et vidéo, en collaboration avec la compagnie « des Jeunots » a permis de retracer l'histoire de diverses chansons à travers les années et les générations.

Suite à ces deux prestations un DVD souvenir à été réalisé.

En préparation pour cette fin d'année : les concerts de Noël, traditionnellement proposés depuis quelques années, à la découverte de chants profanes et religieux dans les églises et chapelles de la région. Pour ce Noël 2016, 2 représentations de la chorale : le 17 Décembre à l'église de Lizio à 20 h et le 18 Décembre, à Tréal pour l'inauguration de l'église à 16 h.

Egalement au programme, une participation chantée au profit du téléthon le vendredi 2 décembre à Ruffiac, à 20 h.

Si vous aimez chanter, la chorale Forlane est toujours en recherche de nouveaux choristes pour étoffer ses quatre pupitres : soprane, alto, ténor et basse.

Venez nous rejoindre.

Contact : Florence Le Daim : 06-09-39-27-27

Société de chasse

Au cours de l'année 2016 un changement de président et de bureau est intervenu, un garde-chasse particulier a été assermenté et un nouveau piégeur agréé.

Composition du bureau :

- Président : Noël Robert
- Vice-Président : Coueffard Guy
- Secrétaire : Riallin Bernard
- Secrétaire Adjoint : Mathelier Samuel
- Trésorier : Beaudoux Bruno
- Trésorier Adjoint : Mauraisin Max
- Membres : - Renaud Jean
Renaud Dominique
Marquet Marcel

Garde-chasse particulier : Noblet Corentin



Nous avons acheté 5 cages à Ragondin supplémentaires ce qui porte le nombre à 10. La capture des ragondins et rats musqués avec les cages n'est pas soumise à l'agrément de piégeage. Donc toute personne qui désire s'en occuper peut se manifester auprès du Président. Celui-ci remercie les anciens chasseurs, les agriculteurs, le service communal, tous les chasseurs et leurs conjointes qui donnent de leur temps ainsi que tous les propriétaires des terrains qui nous permettent de profiter pleinement de notre loisir.

La société de chasse a aussi une pensée pour tous ses chasseurs disparus depuis quelques mois.

Ce nouveau bureau et tous les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.

Le Bureau

REVUE DE PRESSE

Saint-Nicolas-du-Tertre OF du 30-01-2016

Beaucoup de monde pour découvrir la méthanisation

Un groupe d'une soixantaine de personnes venant du monde entier a visité les installations de méthanisation nicolasiennes, mercredi : celle de Dominique Monnerais et celle de Vivien Texier, Sencienergie, qui a une capacité de traitement de 14 965 tonnes de déchets par an.

La mise en service de cette grande unité s'est faite en 2013. Elle est utili-

sée aussi pour chauffer une porcherie.

L'association Biogaz vallée, qui a son siège à Troyes, compte 70 adhérents, c'est elle qui a eu l'initiative de conduire le groupe vers ces installations. Elle a été suivie par une équipe de télévision de France O Guadeloupe, puisqu'un projet comparable doit voir le jour aux Antilles.

Saint-Nicolas-du-Tertre OF du 16-09-2016

Une nouvelle directrice à l'école de Saint-Nicolas



De gauche à droite, Sylvie Rochard ; Sabrina Laporte ; Juliane Le Gal, la directrice de Tréal ; le maire, Jean-Claude Riallin ; Audrey Perrot, la nouvelle directrice de Saint-Nicolas ; Christian Hurault ; Brigitte Thomas, et les présidents de l'Apel et Ogec.

Après le départ en retraite de Gillette Pérard, directrice de l'école de Saint-Nicolas pendant cinq ans, la municipalité se trouve enchantée de pouvoir rouvrir son école grâce à l'arrivée d'une jeune enseignante, Audrey Perrot.

Après plusieurs remplacements et des postes de titulaires à Monteneuf, Porcaro et Beignon, Audrey souhaite prendre des responsabilités et accepte le poste de chef d'établissement à l'école Sainte-Thérèse de Saint-Nicolas.

Mardi soir, Christian Hurault, délégué du directeur diocésain, lui a remis sa lettre de mission pour son installation devant tous les acteurs de l'école de Saint-Nicolas.

Vingt-trois enfants ont fait leur rentrée de la TPS à la GS. Aux côtés de Brigitte Thoa, agents spécialisées des écoles maternelles, Audrey Perrot enseignera aux plus petits, tout en assumant cette mission passionnante et enrichissante qui lui a été confiée.

En RPI avec Tréal, où une nouvelle enseignante, Sylvie Rochard est arrivée pour ce début d'année, les enfants des deux communes ont l'op-

portunité de poursuivre leur scolarité jusqu'au CM2. L'école de Tréal compte un effectif de 49 enfants cette rentrée, sous la houlette de Juliane Le Gal qui enseigne de la GS au CM2.

Un projet commun autour de la bienveillance éducative est au programme de l'année scolaire. Des ateliers communs et des conseils de coopération (temps pour échanger sur le vécu à l'école) auront lieu au cours de l'année.

Le maire, Jean-Claude Riallin, ravi de la poursuite de l'activité de l'école, précise que la commune est en contrat d'association depuis 2008, ce qui oblige la mairie de verser une allocation par élève tous les ans. Cela permet aussi la survie de l'école.

■ Collecte de papiers et de journaux

Collecte de papiers et journaux (fichés si possible), les collectes s'effectueront tous les 3^e samedis du mois à Saint-Nicolas-du-Tertre. Organisée par l'Apel de l'école Sainte-Thérèse, Saint-Nicolas-du-Tertre et Tréal.

Samedi 17 septembre, 11 h à 12 h, local du comité des fêtes.

Saint-Nicolas-du-Tertre OF du 22-03-2016

Les enfants participent à un atelier peinture et lecture



Chaque semaine des lectrices bénévoles de Saint-Nicolas viennent à l'école faire la lecture aux enfants.

Chaque année, l'école Sainte-Thérèse de Saint-Nicolas participe, via des interventions, au salon du livre de Sérent. Vendredi matin, l'association Lire et faire Lire et les éditions Mille Feuilles, ont proposé un atelier de peinture aux élèves de la classe de maternelle de Gillette Pérard.

Marjolaine Pereira, l'animatrice, a initié les enfants à la fabrication de

couleurs avec différents pigments, à base de jaunes d'œuf et d'eau. Comme au Moyen Âge, les mélanges se sont faits sur une peau de chevrete.

En même temps, les enfants ont suivi la lecture du livre *Un chevalier comme Bayard*, auprès de Florence Vigneau, coordinatrice départementale de Lire et faire Lire.

OF du 15-04-2016

Saint-Nicolas-du-Tertre

Un atelier théâtre et bricolage à la bibliothèque

Un atelier théâtre et bricolage à la bibliothèque

À chaque période des vacances scolaires, les bénévoles de la bibliothèque organisent un atelier destiné aux enfants.

Pour les vacances de Pâques, mercredi après-midi, les plus jeunes ont découvert le « Kamishibai », théâtre japonais, atelier de lecture, animé par des planches illustrées, qui permet de raconter une histoire.

L'animation a été très appréciée par les petits acteurs. Un atelier bricolage a prolongé la journée avec les plus grands qui ont fabriqué à l'aide de bouteilles en plastique des nichoirs à oiseaux.

Une quinzaine d'enfants ont répondu présents à cette animation qui s'est terminée par un goûter bien mérité.

La bibliothèque est ouverte le mercredi, de 15 h à 17 h ; le vendredi, de 16 h 30 à 18 h, et le samedi matin, de 10 h à 12 h.



Des nichoirs à oiseaux ont été fabriqués et personnalisés durant cet atelier bricolage, à la bibliothèque de Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas-du-Tertre

OF du 7-12-2016

Le repas du CCAS rassemble 81 personnes

Le repas du CCAS rassemble 81 personnes

Dimanche, le maire Jean-Claude Riallin et tout le conseil municipal, ont organisé le repas annuel du CCAS où les aînés de 70 ans et plus sont conviés. Les doyens de l'assemblée ont été honorés, aux côtés de l'abbé Texier qui a fêté ses 96 ans ce jour.

Notre photo : aux côtés du maire Jean-Claude Riallin, l'abbé Texier, Lucie Morin 89 ans et Ernest Monneraye, les doyens de la journée.



Saint-Nicolas-du-Tertre OF du 26-07-2016

Vingt citoyens ont nettoyé l'étang de la Guette



Samedi matin, vingt personnes se sont retrouvées pour une action de citoyenneté, à la demande de la municipalité : à l'approche des festivités, le site de l'étang de la Guette avait besoin d'être nettoyé. En particulier à la Grotte Saint-Nicolas, où un grand débroussaillage a été réalisé. Tout le groupe s'est ensuite réuni sous les halles pour un pique-nique offert par la commune.

Saint-Nicolas-du-Tertre OF du 16-11/2016

Elle crée des articles de puériculture

Depuis qu'elle est petite, Carole Montfort se passionne pour la couture en confectionnant les vêtements pour ses poupées. Après une carrière dans l'agroalimentaire à Ploërmel, elle décide de se mettre à son compte et de produire ses articles de puériculture. Elle crée sa collection chez elle, à Saint-Nicolas. « J'ai plus d'idées que de temps », déclare-t-elle.

Turbalettes, tapis d'éveil, sorties de bain, chapeaux, bavoirs ; tous les articles sont uniques. Carole Montfort expose sa collection dans les marchés de La Gacilly, Malestroit et Redon. Elle prend également sur son site internet toutes commandes particulières pour les naissances ou les baptêmes.

Très exigeante sur son travail, elle



Carole Montfort, créatrice d'articles de puériculture à Saint-Nicolas du Tertre.

réalise tout elle-même, du patronage à l'assemblage de ses créations avec des matières 100 % françaises.

Contact : 02 97 73 06 99 ou 06 72 64 34 12, boutique en ligne lacolchic-fabric.alittlemarket.com.

L'Étoile sportive a fêté ses 40 ans et la fusion avec Tréal



Anciens joueurs et dirigeants ont été honorés durant cette soirée d'anniversaire.

Il y a déjà quelques années que l'Avant-Garde, de Tréal, et l'Étoile sportive, de Saint-Nicolas, évoquent une fusion, en raison du manque de joueurs sur les deux clubs. L'année 2016 a été le déclic. « C'est suite à une décision collégiale », que la fusion s'est faite en mai, à la fin du championnat, déclare Josiane Houeix, présidente de l'Étoile sportive.

Les deux clubs ont donc été dissous et l'Ussnat, l'Union sportive Saint-Nicolas avec Tréal a été créée.

Deux équipes évolueront en D3 et D4, avec un effectif, pour commencer, de trente-cinq joueurs. Les deux coprésidents, Stéphane Meunier et Christian Bonno, ont pour premier objectif d'atteindre la D2.

L'entraînement sera assuré par Yannick Poyac, le coach de l'Étoile sportive. En première partie de saison, les matches se disputeront sur le terrain de Tréal. Saint-Nicolas recevra les matches de seconde partie de saison ainsi que de coupes.

Le club nicolasien a fêté ses 40 ans samedi. Anciens joueurs, anciens dirigeants et membres actuels ont participé à cette journée de retrouvailles. Des matches intergénérationnels se sont déroulés dans l'après-midi. En soirée, 170 personnes ont partagé un buffet campagnard et 40 ans de souvenirs de football. Les personnalités du club ont été honorées durant la soirée pour leurs services rendus durant toutes ces années.

OF du 14-06-2016

Une belle fête pour les écoles de Tréal et Saint-Nicolas



Les élèves des deux écoles de Tréal et Saint-Nicolas se sont rassemblés dimanche, sous les Halles de l'étang de la Guette, pour leur spectacle de fin d'année. Les familles ont participé au repas de grillades avant de découvrir le spectacle des enfants sur le thème des contes.

Saint-Nicolas-du-Tertre

OF du 21-10-2016

Ils élèvent des porcs sans antibiotiques



Vivien et Nolwenn se lancent dans la vente en direct des produits de leur ferme. Les livraisons se feront au chalet aux abords du site de La Senclé.

Les gens d'ici

L'exploitation Texier a démarré en 1975 avec Bernard Pierre qui a créé un élevage porcin avec 60 animaux reproducteurs, tout en cultivant 18 hectares.

Au bout d'un an une fabrique d'aliments (blé, orge et maïs), est construite afin de nourrir les animaux. En 1993, l'élevage s'agrandit et 200 cochons reproducteurs intègrent l'exploitation familiale.

En 2004, Jocelyn rejoint son père, et en 2013, Vivien, le second fils se lance dans l'exploitation.

Cette installation leur a permis de développer l'élevage et de mettre en place les normes européennes du bien-être animal. Aujourd'hui l'exploitation agricole compte 400 porcs reproducteurs et cultive 160 hectares

sur lesquels sont produites des céréales destinées à l'alimentation des animaux.

Depuis un mois, Vivien Texier et sa compagne, Nolwenn Corduan, propose la vente de porc en direct à la ferme. Ils s'engagent à fournir une viande sans antibiotiques.

L'abattage et la transformation sont effectués par un atelier artisanal agréé. Une sélection complète de morceaux en colis de 12 kg est proposée, toute la viande est emballée sous vide.

Les produits sont livrés au chalet, uniquement sur commande. Les livraisons ont lieu le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Contact : Tél. 06 87 61 05 24 ou e-mail : lecochondelasensie@gmail.com

OF du 21-06-2016

OF du 18-07-2016

Joseph et Gabrielle fêtent 60 ans de mariage



Gabrielle et Joseph Serazin ont fêté leurs 60 ans de mariage ce samedi, à Saint-Nicolas du Tertre.

Joseph et Gabrielle Serazin ont fêté leurs noces de diamant samedi, entourés de leur famille et de leurs amis. Tous deux originaires de Saint-Nicolas, ils se sont rencontrés très jeunes. Joseph passera sa vie au moulin, aux côtés de son père, ramassant le blé, les céréales, portant à dos des sacs de 100 kg. Longtemps membre du conseil municipal, il occupe ses loisirs au club de chasse dont il est président pendant 35 ans. Toute sa vie, il aide les associations de sa commune et de l'école.

Gabrielle passe sa jeunesse à coudre, avant de prendre en main la comptabilité du moulin. Elle aussi très investie au sein de la commune, elle fait partie de l'ADMR de Ruffiac depuis 36 ans et s'occupe toujours des aides à domicile à Saint-Nicolas. Ils se marient le 10 juillet 1956 dans l'église de Saint-Nicolas. De cette union naîtront trois enfants, Josette, Françoise et Jean-Lou et deux petits enfants, Guillaume et Marine. Durant leur retraite, ils restent tous deux très actifs, toujours prêts à rendre service.

La directrice de l'école fait ses adieux



L'Apel, l'Ogec, la municipalité, le diocèse et les enseignants ont rendu hommage à Gillette Pérard pour son départ.

L'école Sainte-Thérèse-de-Saint-Nicolas a fait ses adieux à Gillette Pérard, la directrice. « **Ma mission dans l'enseignement catholique se termine, et je pars vers d'autres horizons** », a-t-elle déclaré.

Après cinq ans à Saint-Nicolas, où elle a tenu son rôle de directrice auprès des plus petits, elle change de direction en avouant avoir fait de belles rencontres. Pour elle, venir à l'école était un vrai plaisir. Son but a toujours été de montrer aux enfants les proches horizons de cette belle campagne.

Elle a instauré l'anglais dès l'âge de 2 ans et demi et mis en place un atelier de lecture avec les bénévoles de

« Lire et faire lire » une matinée par semaine.

L'Apel, l'Ogec, la municipalité, la direction du diocèse, les enseignants et surtout les parents satisfaits de sa bonne perception des problèmes de chacun, sont venus lui rendre hommage vendredi soir et lui souhaiter bon vent.

« **Nous avons vécu avec Gillette, 5 ans de bonne entente. Arrivée dans une période de turbulence, elle a su tout remettre en place et rendre heureux parents et enfants. Tout a bien fonctionné en binôme durant cette période** », déclare le maire, Jean-Claude Riallin.

OF du 23-11-2016

OF du 8-11-2016

Des tombes réidentifiées près du monument aux morts



Le maire et ses adjoints, Chantal Danion et Jean Ricaud, ancien combattant, ont redonné une identité à ces tombes qui sombraient dans l'anonymat.

Depuis plusieurs années, l'association Donature et Patrimoine souhaite re-identifier cinq tombes de soldats de la guerre 14-18, qui gisent dans l'anonymat. Afin qu'elles ne sombrent pas dans l'oubli, des recherches ont été mises en œuvre sur Internet et auprès des « vieilles mémoires de la commune ».

Grâce à ces recherches, et avec l'aide financière de la mairie et des associations (Anciens combattants, Eternel printemps, Comité des fêtes), une plaque d'identification a été apposée sur chacune d'elle. Les iden-

tités seront dévoilées lors de la cérémonie du 11 novembre, à laquelle le député Paul Molac participera.

Une exposition sur la Grande Guerre est organisée dans la salle du conseil, avec différents documents et photos sur les soldats nicolasiens morts pour la France. La municipalité invite chacun à participer à ce devoir de mémoire.

Vendredi 11 novembre, cérémonie à 10 h 30. Exposition de 14 h 30 à 17 h 30 et les 12 et 13 novembre, de 9 h à 12 h, et de 14 h 30 à 17 h 30.

Cinq tombes de soldats sauvées de l'oubli



C'est une cérémonie du 11 Novembre qui fera date pour la commune. Le maire, Jean-Claude Riallin, et le député Paul Molac, ont présidé cette matinée entourés d'une centaine de personnes.

L'inauguration du carré militaire s'est faite dans le plus grand recueillement. Au fil des temps, cinq tombes de soldats de la guerre 14-

18, seraient probablement tombées dans l'oubli. Le travail de recherches des villageois a permis de les réhabiliter et de mettre à jour chacune d'elles.

■ Conseil municipal

Mardi 15 novembre, 20 h, salle du conseil, mairie, 1, place de la Mairie.

Football : pas de vainqueur dans le derby, en D3

OF du 23-11-2016



Quatre sponsors ont participé à la remise d'un nouvel équipement, dimanche, pour l'Union sportive Saint-Nicolas avec Tréal.

Depuis l'entente entre Tréal et Saint-Nicolas en début de saison, l'Union sportive Saint-Nicolas avec Tréal (Ussnat), qui compte une quarantaine de licenciés, se maintient à la deuxième place du championnat de D3, en football.

Dimanche, les supporters, en nombre, ont mis beaucoup d'ambiance à l'occasion du derby contre

l'équipe B de Ruffiac-Malestroit, leader de la poule K devant... l'Ussnat. Les deux équipes n'ont pu se départager (2-2). Ainsi, les deux clubs conservent leur place en haut du classement.

Avant la rencontre, un nouvel équipement a été remis à tous les membres de l'Ussnat.

Le témoignage éternel de cinq poilus pour les générations futures

Vendredi 11 novembre sera inauguré un lieu de mémoire assez rare en France et en Bretagne qui réunit pour toujours les tombes de cinq poilus, disparus de la mémoire locale, et exhumés par des membres de l'association Donature et patrimoine.



Chantal Danion et Jacky Chagnot sont partis à la recherche des poilus disparus (36 ont été tués à Saint-Nicolas-du-Tertre).

Verdun, 10 novembre 1920. Le deuxième classe Auguste Thin, 21 ans, soldat du 132^e régiment d'infanterie est face aux cercueils en chêne de huit de ses frères d'armes dont on n'a pas retrouvé l'identité.

Sur quel cerceuil déposer le bouquet d'oeillets rouges et blancs que vient de lui confier André Maginot, le ministre des Pensions ? « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6^e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6^e cerceuil que je rencontrerai. »

Le lendemain (en fait le soldat inconnu ne fut mis en terre que 28 janvier 1921), le corps du "Soldat inconnu" est placé sous l'arc de triomphe à Paris.

Qui était-il ? Était-il originaire de Saint-Nicolas-du-Tertre ? Et si c'était Théophile Guillemot ? « Non son corps est resté en Serbie », assure Jacky Chagnot. L'ancien gendarme est l'un des "Trois mousquetaires" de l'association Donature et patrimoine qui se sont donnés pour mission de défendre la mémoire des 36 poilus de la commune morts pour la France. Les deux autres sont Chantal et Bernard Danion.

CINQ TOMBES DE POILUS : TRÈS PEU DE GENS LE SAVAIT

En novembre 2014, ils dévoilent à la population les noms des cinq poilus qui reposent au pied de l'église : Joseph Sérazin, Jean-Marie Monne-

raye, Joseph Dubois, Joseph-Marie Faruel et Théophile Guillemot.

Il y a deux ans, très peu de gens savait que ces tombes, par bonheur préservées lors du transfert du cimetière dans les années 70, abritaient les dépouilles de soldats de la première guerre mondiale. « Leurs noms sont gravés sur les monuments aux morts, sur des plaques, mais finalement très peu de villages de France ont conservé leurs sépultures », poursuit Jacky Chagnot.

LE NOM D'EDOUARD DUBOIS SORT DE L'OMBRE

Comme les cinq doigts de la main, les cinq compagnons d'infortune sont désormais réunis pour l'éternité. L'être humain est d'ailleurs souvent associé au chiffre cinq et aux deux axes vertical et horizontal croisant le cœur qui rythme un ordre qui ne peut être que le



Bernard Danion présente le procédé qui a permis de dévoiler l'identité d'Edouard Dubois.



Les descendants des cinq poilus assisteront à la cérémonie vendredi à partir de 10 h 30.

fruit d'une volonté supérieure.

Sauf que les enquêteurs repèrent comme une arithmie ! Equipés de leur "défibrillateur à mémoire", les Trois mousquetaires relancent leurs recherches et finissent par trouver la source de cette anomalie.

« Nous avions vu une grand-mère qui fleurissait à la Toussaint la tombe de Théophile Guillemot, raconte Chantal Danion. On croyait qu'elle fleurissait celle de son frère. En fait, cette tombe était celle de son beau-frère, Edouard Dubois. »

Et c'est là que, Bernard Danion, le "Géo Trouvetou" du trio entre en scène. Comment faire apparaître sur le tombeau le nom d'Edouard Dubois ? Car si le temps a largement érodé les gravures il ne les a pas totalement effacées. Reste à trouver un moyen technique pour sortir du néant le nom du défunt. Tout y passe, farine, papier carbone, papier transparent et autre poudre de perlimpinpin. Rien n'y fait. Le nom d'Edouard Dubois ne veut pas sortir de l'ombre. Jusqu'au moment où Bernard Danion pense à appliquer des feuilles de papier d'aluminium avant de les frotter avec un chiffon.

C'est bien connu depuis Aladin, il suffit parfois de frotter pour libérer le génie ! Et le miracle se produit enfin. Edouard Dubois sort de sa boîte. Mais

“ On nous oubliera, le temps inexorable fera son oeuvre... ”
sauf à Saint-Nicolas-du-Tertre

un fantôme n'aime pas être réveillé en plein jour. La suite, c'est Jacky Dagnot qui la raconte. « Nous sommes descendus à la cave avec une lampe torche, et grâce à une lumière rasante, le nom d'Edouard Dubois est apparu. »

UN CARRÉ MILITAIRE CLASSÉ ET SANCTUARISÉ

Désormais définitivement et intégralement identifiés, les cinq poilus recevront ce vendredi 11 novembre 2016 à 10 h 30 un hommage officiel.

La population est invitée à se joindre à leurs descendants lors de l'inauguration des plaques levant à jamais le voile sur le mystère de ces soldats évanouis dans les mémoires.

Ainsi, les deux nièces de Clémentine Dubois qui fleurissait autrefois la tombe de son frère Joseph, seront présentes. L'une habite à Saint-Nicolas-du-Tertre, l'autre à Saint-Martin-sur-Oust.

Rares sont les communes de France à abriter un tel lieu de mémoire. L'année dernière, le Souvenir Français avait lancé un appel solennel aux 36 000 communes de France pour qu'elles protègent les dernières sépultures des poilus. Un inventaire serait en cours...

Roland Dorgelès, le célèbre auteur des "Croix de bois" l'avait annoncé : « On nous oubliera, le temps inexorable fera son oeuvre, les soldats mourront une seconde fois. »

Ce carré militaire classé de Saint-Nicolas-du-Tertre (occupé également par les tombes de deux soldats de la deuxième guerre mondiale) est désormais sanctuarisé par l'accord du maire et de la commune qui se sont engagés à l'entretenir ad vitam aeternam.

A noter que les cinq plaques ont été co-financées par la mairie, l'association des anciens combattants, le comité des fêtes, le club des anciens L'éternel printemps, l'association Donature et patrimoine et des particuliers. Elles ont été réalisées par l'entreprise de marbrerie de Philippe Thiel, le capitaine des pompiers de Guer. Coût : 1 300 euros. A la suite de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle commu-



Le prêtre Joseph-Marie Faruel, le seul des cinq poilus dont la photo a été conservée.

Pour répondre à cette question, les enquêteurs sont repartis sur le terrain, en interrogeant les mémoires des anciens et celles des ordinateurs.

Ils ne sont pas rentrés bredouilles. Mais pour une fois ils ne dévoileront pas toutes leurs découvertes à la population, réservant certaines informations aux familles des cinq poilus, à deux familles en particulier.

Seul le corps du prêtre Joseph-Marie Faruel, tué par un éclat d'obus en plein cœur le 6 juin 1918, a été récupéré par sa famille après la guerre.

Bien signalé, il avait été enterré dans une forêt près de Verdun.

« L'une de ses nièces, décédée cet été, m'avait dit que sa famille savait très bien où était la tombe de Joseph-Marie Faruel à Saint-Nicolas-du-Tertre », confie Chantal Danion. Sa soeur Annick, m'a raconté que c'est son grand-père et son père qui se sont chargés d'aller récupérer le corps dans cette forêt. »



DU CHAMP D'HONNEUR (OU D'HORREUR) AU CARRÉ MILITAIRE

Comment les corps de ces cinq poilus de Saint-Nicolas-du-Tertre ont-ils fait le voyage ?

Entre 1921 et 1922 plusieurs convois spéciaux ramènent au pays les dépouilles des poilus bretons. Deux des cinq poilus de Saint-Nicolas-du-Tertre font partis de cet ultime retour à domicile. Leurs familles sont conviées à venir les récupérer.

Les corps de Joseph Dubois et Joseph Sarazin arrivent le 5 mai 1922 dans un convoi où 89 corps sont annoncés. A l'époque, "Le nouvelliste du Morbihan" publie de nombreuses listes de poilus dont les dépouilles sont rapatriées en gare de Vannes.

Pourtant, très peu seront inhumés dans leur commune natale... La grande majorité des poilus morts pour la France (1,4 million) a été regrouper dans les 265 nécropoles nationales qui rassemblent 740 000 corps. Seulement 240 000 soldats français sont restitués après la guerre pour être enterrés dans les cimetières communaux, regroupés dans de petits carrés militaires (3 200 en France), ou inhumés près

des leurs (cf famille Ollivier).

Au cours de leurs investigations, les adhérents de l'association Donature et patrimoine découvrent que Jean-Marie Monneraye meurt dans l'ambulance qui le transporte à l'hôpital de Sainte-Menehould, suite aux maladies contractées à la guerre, et que son corps est confié à la nécropole. Durant la Grande Guerre, cette commune de Champagne n'est pas un lieu de combats. Son cimetière militaire accueille 5 400 tombes, occupées par des soldats tués en Argonne ou morts des suites de leurs blessures dans les hôpitaux de la ville.

Quant au dernier exhumé des mémoires locales, Edouard Dubois, il est décédé le 10 août 1915 au camp de prisonniers Lazaret en Allemagne et « enseveli dans le nouveau cimetière de Rastatt, dans le Land de Bade-Wurtemberg, près de la frontière. La tombe est mar-

quée, elle porte une croix de bois et le nom succession : Mk205 », peut-on lire dans un courrier adressé à la famille du poilu par l'aumônier du camp. Il souffrait d'une « fracture de la cuisse gauche causée par une grenade à main et d'une faiblesse du cœur. La blessure de M. Dubois ne présentait pas au début de caractère d'extrême gravité, mais un gros abcès se forma, puis survint une diarrhée tenace. Le malade s'affaiblissant de plus en plus, je lui demandai s'il désirait se confesser et recevoir le sacrement des malades. Tout de suite il accepta sans crainte et hésitation. Puis une légère amélioration se déclara pendant six jours. Enfin, malgré les soins dont il fut entouré, il tomba dans le délire et s'éteignit lentement sans souffrance. » Plusieurs cartes et photos accompagnent cette lettre.

En s'écartant du carré militaire pour prendre de la hauteur, le veilleur de mémoire tombera peut être sur un autre lieu de recueillement particulièrement émouvant. Les corps de ses deux garçons, Ange et Mathurin Ollivier, étant restés en Allemagne, la mère décida de faire ériger une croix au bord d'un chemin : pour qu'on ne les oublie jamais. La famille continue toujours d'entretenir le monument funéraire. Récemment les deux médaillons où sont incrustées les photos



Dans un village de la commune, au bord d'une route, émouvante sépulture familiale entretenue par la famille Ollivier pour ne pas oublier Ange et Mathurin qui ne sont jamais rentrés au pays.

Sur 1,3 millions de poilus tués, seulement 240 000 dépouilles seront remises aux familles après la guerre



des deux jeunes poilus ont été changées. Malheureusement, ce lieu qui invite au respect élémentaire, est souillé par un tas de pierres déposées négligemment juste à côté. Ce comportement malheureux, pour ne pas dire plus, fait écho à la récente découverte des derniers

objets et papiers militaires d'un poilu jetés dans la benne d'une déchetterie, comme au pitoyable et insupportable spectacle d'adolescents invités à courir entre les tombes des poilus au printemps dernier, lors de la commémoration de la bataille de Verdun. Et ce, en présence

des chefs d'Etat français et allemand. C'est l'air du temps. Le sacrilège est encouragé, le sacré est moqué. Que nos poilus les pardonnent : ils ne savent pas. Leur légèreté est lourde à pleurer.

J.F.

Cousue dans l'uniforme pour ne pas être perdue, la "vierge de poilu" était destinée à protéger le soldat de la mort. Les modèles étaient très différents selon les moyens financiers des familles. Celle-ci réalisée dans une balle en cuivre a été retrouvée par Jacky Chagnot.



Michel Loret : modéliste naval recycleur option marine marchande !

Il a commencé en 1957. Il n'a jamais arrêté. Michel Loret fabrique des bateaux radiocommandés depuis l'âge de 10 ans. Sa spécialité : la marine marchande. La population pourra le découvrir au premier salon du modélisme au Val d'Oust-Roc Saint-André le 30 avril.

« Devinez ce qu'il y a dans mon bateau ? » C'est un jeu inédit que l'on ne peut reproduire. Et pour cause : son inventeur, rétif aux kits standardisés, évolue sans règles et sans plans. « Alors vous avez devinez ? » Le visiteur se gratte la tête, se tord le cou dans tous les sens, mais ne trouve pas toujours la solution. Pour le plus grand bonheur de son hôte, guettant avec délectation le malheureux qui va donner sa langue au chat. Le chat en question est une chatte qui a fait la paix avec les souris. Princesse Leia a 19 ans ! « Elle ne sort plus beaucoup. » Contrairement à Iris toujours disponible pour une petite promenade.

Michel Loret vit à la Vallée avec une aristocrate noire comme l'ébène et une boule de poils bondissante, fruit d'une rencontre improbable entre un griffon et un caniche. « Je me suis installé ici il y a huit ans. » Né à Bois-Colombes dans les Hauts-de-Seine, originaire de la presqu'île de Ruys, l'ancien mécanicien auto a quitté Arzon et la mer mais pas les bateaux. D'où sort cette passion pour le modélisme

naval ? D'un père marin ? « Non, le mien était cheminot ! C'est pour ça que je suis né à Bois-Colombes ! Un jour, il m'a inscrit dans un club et ça m'a plu. C'était le jeudi. J'avais dix ans. »

100 MAQUETTES RÉALISÉES DEPUIS 60 ANS

L'eau a coulé sous les ponts mais les bateaux le franchissent encore : près de 60 ans et plus de 100 maquettes plus tard, la passion ne s'est pas éteinte. Même si entre temps, certaines embarcations se sont métamorphosées en vaisseaux fantômes. « J'ai perdu mon premier voilier dans le Golfe du Morbihan. Un autre a fini en fumée... dans la cheminée ! » Toutes ses pièces uniques n'ont pas fait le voyage jusqu'à La Vallée. « J'ai 17 bateaux à la maison. » Faut dire que certains prennent de la place. A l'instar de ce voilier aux dimensions impressionnantes : 2,43 m de long et 4,20 m de haut voile comprise. Dans son domaine, Michel Loret est un adepte de la pêche au gros et de la haute mer ! « Je ne fais

que de la mar-mar. » Comprenez : marine-marchande, une filière peu explorée par la majorité des modélistes qui aiment naviguer sur un voilier ou sur un vieux gréement en conservant un oeil sur la côte. « Je suis en train de terminer l'Apache 2, un poseur de pipelines mis en service en 2010. C'est pour ça que je n'ai pas pu avoir les plans. Je m'inspire des photos que je trouve sur Internet. » Sans oublier la "bible" des navires de commerce mise à jour tous les deux ans. L'Apache 2 sera bientôt baptisé après deux années de travail. « Ça me réveille parfois la nuit. » Signe distinctif d'une passion : son incapacité à distinguer la course du soleil de celle de la lune ! « Il m'arrive d'oublier les anniversaires de mes petits-enfants ou un rendez-vous au labo pour une prise de sang. Quand je m'y mets, je peux y passer une demi-journée sans m'arrêter. Les journées sont trop courtes. »

Les bateaux de Michel Loret ont déjà été couronnés. L'un d'entre eux, le "Pourquoi pas", a obtenu le grand prix de la Ville de Lorient. « J'ai attendu 2003 avant d'adhérer à un club à Arradon. Ma femme me poussait à participer à des expositions. J'en ai fait plusieurs, à Carentoir, La Gacilly... J'ai vu dans quelques bateaux, des Sinagos (petits bateaux à voile traditionnels de Séné). On me demande parfois d'en restaurer. » Doc-



Michel Loret vit avec une armada de 17 bateaux à la maison !

Grand prix de la Ville de Lorient pour le "Pourquoi pas"

teur en bidouille navale, Grand maître de la spécialité option "mar-mar", Michel Loret est sollicité par des compagnons de bord désireux de connaître ses trucs. « Je suis invité en septembre par le club de Mantes-la-Jolie. Je n'ai rien à cacher. Je n'achète rien, sauf la radiocommande, les leds, les hélices et les arbres d'hélices. Tout le reste est récupéré à droite à gauche. »

AGRAVES DE SOUTIENS-GORGE ET BALLES DE PING-PONG !

Et c'est ici que le jeu, et le reportage, s'achève, quand l'in-

venteur donne la solution au visiteur. « Devinez ce qu'il y a dans mon bateau ? Une tringle à rideau, un galet de cassette audio, un bâton de succette, une capsule kinder, une bobine de fil, une chute de panneau publicitaire, un raccord de chauffage en cuivre, un cache-écrou, une balle de ping-pong, un bouton de pression... et même, des agraves de soutiens-gorge. » La passion, comme l'imagination est sans limites et vient se nicher dans les moindres détails !

Où et quand peut-on voir Michel Loret et son armada ? Du 30 avril au 1er, au premier salon du modélisme du Roc-Saint-André, salle du Val Chevrier. Les 7 et 8 mai à La Roche-Bernard. En juin à Saint-Nazaire. Et à la fête des batailles de Saint-Nicolas-du-Tertre fin août.

Le France et le Corbeau des mers. Après avoir mis à l'eau

l'Apache 2, Michel Loret aimerait s'attaquer à une plate-forme pétrolière et renflouer le Paquebot France échoué dans son grenier depuis de longues années. La reproduction d'un autre bateau célèbre pourrait lui être confiée si son propriétaire (la CCVOL) avait l'heureuse idée de la montrer aux autochtones comme aux touristes. Il s'agit de la figure de proue emblématique du musée de la résistance bretonne, le Corbeau des mers, en cours de restauration à Douarnenez.

J.F.

L'idéal serait de la faire remonter grandeur nature jusqu'au port de Malestroit. Il y a juste un petit problème : le Corbeau des mers ne peut pas naviguer au delà de La Gacilly. A moins que son avenir soit confié à une nouvelle intercommunalité réunissant celles de Malestroit, Guer et La Gacilly. Les habitants de la CCVOL auraient alors une bonne occasion de descendre jusqu'au bout du Pont !

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Chez J.C. les anges et les diabolotins dansent sur des œufs !

Le sculpteur n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier ! On connaît Jacques Chagnot pour ses bondieuseries, moins pour ses espiègleries. Enquête chez un artiste total entré dans la maréchaussée pour pouvoir continuer à dessiner !



De loin, on dirait des chats. Mais non ! Ce sont de petits singes noirs qui tentent d'escalader le mur de la maison pour rejoindre la sorcière perchée sur le toit, prête à s'envoler.

Dans un arbre mort, d'autres silhouettes attirent le regard du visiteur : un lapin chasseur vise un ballon de football. Plus haut, vers le 7^e ciel sans doute, par un trou de serrure, un homme regarde une femme dans une pose lascive.

Tout autour de la maison, la nature a été investie par des créatures sorties de l'imagination fertile d'un enfant du pays né à la Ville Daniel.

A l'instar d'un Philippe Abjean, père-fondateur de la Vallée de Saints, "L'île de Pâques des Côtes-d'Armor", Jacques Chagnot croit aux ciels...mais également aux œufs de Pâques. Et pour rendre hommage à son créateur, il a élevé des statues de saints pendant des années, taillées dans du chêne massif. Combien : « 650, de 30 cm à 1,70 m. » Beaucoup ont été exposés. Beaucoup ont été vendus. Certaines ont trouvé refuge dans des chapelles à Augan. Le sculpteur du bon dieu a même séduit Mariane. Il est souvent revenu à la maison auréolé de prix. D'où lui vient cette inspiration céleste ? D'un père officier de l'armée de l'air ? Que nenni ! Pas question d'épouser la Grande Muette comme papa.

IL ENTRE DANS LA GENDARMERIE...POUR DESSINER !

Pourtant, l'appelé ne pourra éviter d'entendre son écho.

« Je suis parti faire mon service militaire en Allemagne sous les forces de l'OTAN. » Et là-bas, un miracle ce produit. Pas un miracle tombé du ciel, un vrai miracle terrestre, validé par le corps



médical. Jacques Chagnot et deux de ses camarades contractent une méningite. La grande faucheuse les emporte épargnant au passage le sculpteur de saints en devenir.

En attendant, ses obligations militaires satisfaites, Jacques Chagnot devient "rédacteur de sinistres" à la CMRA. Le poste de "rédacteur de joyusetés" ne fait pas partie de la maison rebaptisée plus tard Groupama. Le groupe mutualiste confie à Jacques Chagnot la réalisation de son logo. L'artiste prend de la hauteur pour capturer le clocher de son village. Depuis, Saint-Nicolas-du-Tertre a fait le tour du monde sans que ses habitants le sachent. Malheureusement, de déménagement en déménagement, Jacques Chagnot a égaré le croquis original.

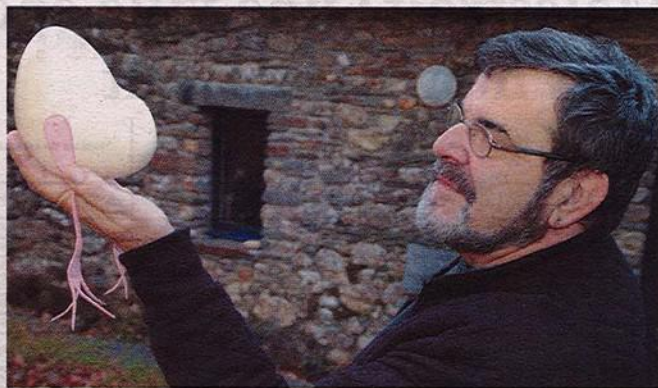
« J'ai toujours aimé dessiné. Je voulais travailler à l'agence Havas. Quand j'étais à l'armée, j'ai rencontré Jacques Froment, un prof des Beaux Arts. On décorait les mess...Après j'ai pris des cours par correspondance à l'école Henri Plisson. »

Le jeune homme n'a jamais rêvé devenir "rédacteur de si-

nistres" à la CRMA. « J'étais au bureau dessin. On m'a demandé de composer des affiches de prévention sur les toxiques. » De la même façon, Jacques Chagnot n'avait pas l'intention de suivre les traces paternelles. Sauf que la Grande Muette sait parfois se faire entendre ! « Quand je me suis retrouvé devant l'officier recruteur de la gendarmerie, je lui ai demandé si je pouvais continuer à dessiner. S'il m'avait dit "Non", je serais parti. »

SPECIALISTE NATIONAL DU PORTRAIT-ROBOT

En poste dans le Maine-et-Loire, le Breton découvre des collègues spécialisés dans la réalisation de portraits robots. Une petite lumière verte s'allume sous le képi : je passe ! Salut les cartons rouges ! « Je ne pouvais plus verbaliser. J'étais malade quand je revenais de mission. » Les prunes restent coincées dans le gosier. « J'essayais d'en mettre le moins possible. » L'apprenti



Jacques Chagnot (J.C.) et son œuf : ou le mystère de la création revisité par un sculpteur qui a assuré la promotion du clocher de son village à travers la planète !

Jacques Mesrine a reconnu son talent de dessinateur... et ça ne lui a pas plu !

gendarme allergique aux prunes et aux amendes sort de la route pour prendre une autre voie terminée par un bureau. « Je faisais des recherches sur microfilm. »

De Rennes à Rosny-sous-Bois, J.C. tombe dans un service judiciaire chargé de retrouver la trace de voleurs et autres escrocs. Son goût pour le dessin et l'histoire de l'art, donnent des idées à sa hiérarchie. Jacques Chagnot devient responsable du service des objets d'art puis de celui des portraits robots. « On se servait d'un système allemand qui avait été vendu à la gendarmerie française. Les Allemands l'avaient utilisé pour rechercher leurs déserteurs. J'ai formé de nombreux portraitistes. »

Le talent de l'ancien rédacteur de sinistres n'est pas apprécié par un personnage de sinistre mémoire. « Quand j'ai fait le portrait-robot de Mesrine, il m'a téléphoné pour me menacer. »

A l'aube du troisième millénaire, Jacques Chagnot quitte la région parisienne pour occuper le poste de responsable de la brigade de renseignements à Rennes. L'heure de la retraite va bientôt sonner. En 2000, la résidence secondaire de Saint-Nicolas-du-Tertre se métamorphose en résidence principale équipée d'un atelier de sculpture. L'ancien gendarme peut enfin consacrer tout son temps et toute son énergie à la pas-



L'artiste s'est inspiré du clocher de Saint-Nicolas-du-Tertre pour réaliser le logo de Groupama.

sion qui le poursuit depuis toujours, comme le gendarme poursuit le voleur. « J'ai travaillé comme artisan d'art jusqu'en 2013. »

Dans la maison de l'artiste, les anges se déguisent parfois en diabolotins. Les saints laissent alors entrevoir d'autres seins. Quand la sorcière met le cap sur les étoiles le docteur Chagnot se transforme en Myster Hyde ! Depuis, Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, cohabite avec Emmanuelle, maîtresse du dieu Eros, lovée dans un fauteuil de la salle à manger. Et l'enfant du bon dieu de s'amuser de son espièglerie en observant l'air un peu gêné d'un visiteur un peu prude.

Jacques Chagnot a toujours jonglé entre les saints et les seins, entre les bondieuseries et les espiègleries. « D'ailleurs, lors des expositions, beaucoup de gens préféraient mes sculptures modernes à mes sculptures religieuses. » Le diabolotin profite du sommeil de l'ange pour titiller les naïfs. Jacques Chagnot ne contredit pas une admiratrice persuadée de l'existence des fleurs de lisier. Sauf qu'elles ne poussent que dans l'esprit d'un artiste animé par le désir de s'adresser autant au cœur qu'au cerveau.

Cette fleur de lisier dispose de pétales en forme d'oreilles de cochon et d'un pistil inspiré par la queue de l'animal. « J'ai un principe de base quand je réalise une sculpture : marier l'idée à l'objet pour produire un objet-idée. Je cultive la même veine que Man Ray. » C'est ainsi que la fleur de lisier a vu le jour. Pour dénoncer un certain modèle agricole et son

impact sur l'environnement ? Qui sait ! A chacun son interprétation...

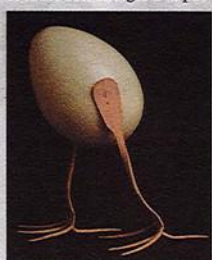
Le sculpteur n'est pas un donneur de leçons. A la gravité il préfère la fantaisie. L'objet-idée passe ainsi plus facilement les frontières, mentales, les plus difficiles à traverser. « Etre ou ne pas être, telle est la question », s'interrogeait solennellement Hamlet. Pour Jacques Chagnot, on ne fait pas d'Hamlet sans casser les œufs ! C'est ainsi que sont nés son oeuf-marteau et son œuf à la coque, un coquetier en bois tourné dans lequel est posé un œuf surmonté d'une crête de coq.

Parti en éclaircir, son œuf qui marche ne s'est toujours pas transformé en coq chantant et victorieux. « J'ai l'impression d'être passé à côté. Mon exposition sur les œufs n'a jamais été présentée. » Faute de quoi ? Faute d'une mère-poule ou d'un papa-poule susceptible de couvrir une oeuvre qui attend son éclosion populaire...

J.Fauchoux



L'œuf-marteau et l'œuf qui marche.



SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Football : fusion entre les clubs de Tréal et Saint-Nicolas-du-Tertre qui fête ses 40 ans

Face à la baisse de leur effectif, les deux clubs regroupent leurs forces et leurs compétences pour créer l'Union Sportive Saint-Nicolas Avec Tréal ou USSNAT.

Séparés de cinq kilomètres, l'Etoile de Saint-Nicolas-du-Tertre (40 ans d'âge) et L'Avant-Garde de Tréal (70 ans) ont décidé de se passer le ballon au doigt ! Les joueurs et les dirigeants ont officiellement scellé leur union vendredi soir à Saint-Nicolas-du-Tertre.

Le nouveau club a déjà un nom : l'Union Sportive Saint-Nicolas Avec Tréal ou USSNAT.

En revanche, il faudra attendre encore un peu avant d'imaginer un nouveau maillot. Les temps sont durs, les sponsors potentiels s'essouffent, les joueurs utiliseront donc leur tenue actuelle : rouge et noir pour Tréal et Rouge et blanc pour Saint-Nicolas-du-Tertre. Le rouge de la passion pour le ballon rond faisant l'union !

Où se dérouleront les matchs de championnat ? « A Tréal pour l'aller et à Saint-Nicolas-du-Tertre pour le retour », confie Josiane Houeix, ex-présidente du club de Saint-Nicolas-du-Tertre. Les matchs de coupe auront lieu également à Saint-Nicolas-du-Tertre. Les entraînements se dérouleront sur les deux terrains. »

Quelle est la raison de cette fusion ? La baisse des effectifs. Il ne restait plus que 17 joueurs à Saint-Nicolas-du-Tertre et 25 à Tréal. Les deux clubs n'avaient plus qu'une seule équipe d'adultes. « On en parlait depuis des années. Les premières réunions préparatoires ont eu lieu en février, poursuit Josiane Houeix. Tout s'est passé en présence des dirigeants et des joueurs. C'est une décision totalement commune et collective. »

Quels sont les objectifs ? Ils sont multiples. Sportif : la montée en D2.

Mais au delà de cette ambition, les dirigeants sont animés par le désir de « maintenir de la vie dans chacune des deux communes. Il faut tout faire pour conserver cette activité qui offre une occasion de sortie le dimanche pour les supporters. Il y a beaucoup d'anciens qui fréquentent le terrain de football. »

A l'heure où les églises perdent leurs fidèles, les élus et les dirigeants associatifs, qui cumulent souvent les fonctions, se battent pour assurer l'avenir de leur commune. L'heure est à l'ouverture, en quête de sang frais. La "commune nouvelle" n'est pas encore passée par Tréal et Saint-Nicolas-du-Tertre, mais les deux communes pratiquent depuis 25 ans la mutualisation des ressources et des compétences à travers le re-

groupement pédagogique intercommunal (RPI)... en espérant peut être susciter un jour des vocations footballistiques parmi la jeune génération. A suivre...

**LES 40 ANS DE L'ÉTOILE
SAMEDI 18 JUIN**

L'Etoile sportive de Saint-Nicolas-du-Tertre fête ses 40 ans le samedi 18 juin sur le site de l'étang de la Guette. L'occasion pour les jeunes et les anciens joueurs de se rencontrer, sur et en dehors du terrain. Voire autour de la planche à palets.

Les festivités débuteront vers 14 h 30. La journée se poursuivra par un apéro à 18 h, un repas sous les halles et une soirée dansante. Inscriptions dans les commerces de la commune. Important : le repas est ouvert à tout le monde.

**CRÉATION DU PREMIER CLUB
DE FOOTBALL EN 1942**

Symbole du communisme triomphant, l'étoile rouge à cinq branches, représentait l'unité des travailleurs sur les cinq continents. Plusieurs clubs reprennent cette étoile rouge, à l'instar du Red Star dans la région parisienne créé en 1897. Mais c'était bien avant son apparition en 1923 sur le drapeau soviétique. « Je ne sais pas pourquoi mon père avait choisi ce symbole, raconte Dany Nué, fils de Moïse, à l'origine de la création du premier club de football de Saint-Nicolas-du-Tertre en 1942, l'Etoile sportive (*). Bien plus



Les joueurs et les dirigeants des deux clubs ont scellé leur union vendredi soir.

tard, quand les jeunes du Groupement culturel breton sont tombés sur cette photo, ils ont été surpris par cette étoile : elle leur rappelait celle portée par les juifs pendant la guerre. »

Moïse Nué arrive à Saint-Nicolas-du-Tertre en 1941.

« C'était son premier poste d'instituteur. » Il partira en 1945. « Il serait bien resté mais il voulait rejoindre sa mère à Rieux où il a également créé un club de foot, avant d'aller créer la première équipe junior de l'ACR à Redon. Partout où il est passé il a créé un club de foot ! »

Pourquoi créer un club de football pendant la guerre ? Pour occuper les jeunes, certainement, mais également pour

faire diversion en période d'occupation. « Le régime de Vichy prônait un esprit sain dans un corps sain. On voulait faire croire que pendant que les jeunes faisaient du sport, ils ne passaient pas leur temps à préparer un mauvais coup. En fait, ça ne les empêchait pas d'aller rejoindre le maquis à la nuit tombée ! Par ailleurs, c'était un moyen d'échapper au service du travail obligatoire (STO). Il fallait montrer que l'on était occupé. Beaucoup de ces jeunes étaient cultivateurs. Ils nous

paraissent vieux sur la photo, mais en fait ils ont une vingtaine d'années. »

Des années après la guerre, Moïse Nué apprend que l'un des inspecteurs départementaux de l'Éducation Nationale, considéré à tort comme un collabo, avait falsifié les noms qui lui passaient devant les yeux en préfecture. « Heureusement, car avec le prénom que portait mon père... »

En tout cas, pour remercier Moïse Nué d'avoir ouvert la voie du ballon rond à Saint-Nicolas-du-Tertre face à l'adver-

sité, les dirigeants de la deuxième "Etoile" avaient invité le "prophète" à l'occasion des dix ans du club.

Depuis, le football fait office de religion planétaire et les joueurs de Dieux du stade. Pour le meilleur, mais surtout pour le pire !

J.F.

(*). Trois clubs à Saint-Nicolas-du-Tertre. Entre la création de la première "Etoile" en 1942 et celle de la seconde en 1976, a été créé "L'avenir" dans les années 1970.



La première équipe de Saint-Nicolas-du-Tertre en 1942 avec son fondateur Moïse Nué, le gardien. Moïse Nué était l'instituteur du village (ci contre : ses deux classes de garçons)



SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Gillette Pérard l'enseignante nomade a repris son baluchon...



Lors de la dernière galette des rois.

Une page se tourne à l'école. Gillette Pérard passe la craie à Audrey Perrot, anciennement institutrice au regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Monteneuf et Porcaro. « J'ai passé cinq bonnes années à Saint-Nicolas-du-Tertre. Nous avons un rôle de passeur. Je connais bien ma remplaçante. Je m'étais rapproché d'elle. En septembre, j'avais déjà pris ma décision. Audrey travaille dans la même

ligne que moi », confie l'adepte de la méthode Montessori et de l'esprit Colibri. En substance : « Chacun doit faire sa part là où il se trouve ». Gillette Pérard était très appréciée des familles et des bénévoles qu'elle associait à son travail reconnu par l'Inspection Académique. A telle enseigne que l'administration a tenu compte de son avis dans le choix de sa remplaçante. « Elle a de grandes qualités pédagogiques

et relationnelles. » Et maintenant ? « L'enseignement catholique, c'est terminé pour moi. Je me définis comme un enseignant nomade. J'ai d'autres projets, en Bretagne en Inde. Je pense reprendre les études que j'avais abandonnées. A noter que Gillette Pérard n'est pas la seule à quitter le RPI entre Tréal et Saint-Nicolas-du-Tertre. Toutes les enseignantes de Tréal s'en vont, sauf la directrice. »

Noces de diamant pour Gabrielle et Joseph Serazin



Entourés de leur famille et amis, Gabrielle et Joseph Serazin ont fêté samedi 16 juillet leurs noces de diamant. Joseph est né le 8 mai 1927 et Gabrielle le 11 novembre 1930. Originaires de la même commune, ils se rencontrent très jeunes. Fiancés en mai 1956, ils se marient devant le Père Le Moing le 10 juillet 1956 à l'église de Saint-Nicolas-du-Tertre. De leur union naissent trois enfants : Josette, Françoise et Jean-Lou. Deux petits-enfants, Guillaume et Marine viennent agrandir la famille. Joseph commence à travailler tôt, dès 14 ans dans le moulin avec Jacques son père et son frère Jean. Il sillonne les routes, ramassant le blé pour la farine, les céréales pour les aliments des animaux. Il effectue des livraisons dans les boulangeries, des sacs de 100 kg sur le dos ! La pénibilité à l'époque n'existe pas. En été, période des moissons, il faut activer les

machines... Au fil des années, le moulin se modernise. Et les machines avec. Jean-Lou rejoint son père et son oncle pour poursuivre l'activité meunerie jusqu'en 2013. Joseph a aussi été membre du conseil municipal. Il a présidé la société de chasse pendant 35 ans. Très actif au sein des associations, il assure encore les battages à la fête annuelle, la cuisson du pain dans les fêtes des environs. Joseph a aussi été président de l'APEL et de l'OGEC pendant 30 ans. Il a participé aux travaux d'amélioration de l'école et à aidé à réaliser la grotte de Saint-Nicolas. Gabrielle quant à elle, après l'école de couture, va "coudre" de porte en porte. Elle habilite les mariées et les cortèges. Elle assure ensuite les tâches administratives au moulin et s'occupe de la ferme. Très jeune, elle participe à l'entretien de l'église, prépare les repas au

presbytère pour les rencontres des prêtres quand il n'y a pas d'aide aux prêtres. Très investie au sein de l'école (trésorière de l'OGEC pendant 21 ans), Gabrielle prépare aussi durant toutes ces années les repas à la cantine avec son amie Titine. Elle héberge les jeune institutrices dans la maison familiale après le départ des religieuses. Entrée à l'ADMR de Ruffiac il y a 36 ans, elle a été vice-présidente pendant plusieurs années. Elle est encore aujourd'hui responsable travail des aides à domicile à Saint-Nicolas. Depuis de nombreuses années, elle assure les visites à domicile des personnes âgées, porte la communion à la demande et assure aussi les visites en maison de retraite et hôpitaux. Gabrielle et Joseph restent tous les deux très actifs dans leur vie quotidienne et sont toujours prêts à rendre service.

I.Touzé

OF du 23-08-2016

Trois mille visiteurs à la Fête des battages



Tous les deux ans, La Banda de Lou Cailhabaris assure l'ambiance des festivités.

En ouverture de la Fête des battages, une soirée feria, avec la Banda Lou Cailhabaris, a donné le ton samedi et lancé l'ambiance pour ces deux jours de fête. Pas loin de 3 000 visiteurs ont pu apprécier le défilé traditionnel au son du bagad Auel Douar-Malestroit, les travaux des champs présentés avec les machines d'autrefois, déguster le cidre avant de passer à table pour la fricassée.

250 bénévoles ont permis la bonne organisation de ce rassemblement. Un magnifique feu d'artifice et une gigantesque fouée ont terminé la soirée.



Les travaux des champs présentés comme autrefois.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Joseph-Marie Faruel : un saint et un apôtre

Sur les cinq diocèses bretons environ 4500 religieux ont été mobilisés pendant la Grande Guerre. Un peu plus de 810 y ont laissé leur vie dont l'abbé Marie-Joseph Faruel à l'âge de 26 ans. Une lettre (écrite peu après sa mort) a été remise par sa famille à l'association Donature et patrimoine. Le rédacteur (inconnu) évoque le parcours d'un homme très pieux et intelligent, considéré par ses frères comme un saint et un apôtre.

Joseph-Marie Faruel est né le 10 juin 1892 à Saint-Nicolas-du-Tertre au diocèse de Vannes, « d'une famille des plus chrétiennes et des plus considérées de cette excellente paroisse bretonne », note le rédacteur de la lettre. Il porte le même prénom que son père. Sa mère s'appelle Marie Anne Roblin. « Très dévots à la Sainte Vierge, ils avaient tenu à ce que leurs sept enfants (trois garçons et quatre filles) portassent comme un de leurs prénoms le nom de Marie. »

L'EUDISTE

Joseph-Marie est décrit « de nature délicate, sensible, il aime la prière et les cérémonies de l'église. Il pratiqua comme naturellement les vertus de son âge, et, de bonne heure, tourna toutes ses ambitions vers le sacerdoce ».

L'abbé Lanoë, vicaire de Ruffiac, l'initie au latin-Grec, avant son entrée en quatrième au collège Saint-François Xavier à Vannes où il termina ses études. L'élève, « pieux, travailleur exemplaire », est « apprécié et aimé de tous ».

En 1910, Joseph-Marie entre au grand séminaire de Vannes avant de partir en 1911 pour le noviciat de Gysegem en Belgique. « Le souffle de la grâce fortement ressenti et docilement suivi, autant par les réflexions et les conseils, l'avaient déterminé à se ranger dans la vaillante phalange des disciples du Saint Jean Eudes. » Novice jusqu'en 1912, il étudie la philosophie jusqu'en 1913 et reçoit la tonsure le 24 juin de cette dernière année.

« Durant ce temps, il se fit remarquer par son humilité, son amour du silence et sa conduite consciencieuse. »

Ses confrères évoque sa profonde humilité et ses grandes capacités intellectuelles. Mais ils soulignent aussi son indépendance d'esprit : « Il écoutait, et sans bruit, se faisait lui-même son opinion. Je me suis aperçu personnellement en causant avec lui qu'il possédait sur les questions traitées, des vues bien souvent originales et appuyées sur de solides raisons. »

Mais « Le Frère Faruel n'était pas homme à marchander avec la règle. Dès qu'un ordre avait été donné, il faisait abstraction de son propre jugement et se contentait d'obéir sans bruit et sans réplique (...). Sa piété était calme et réfléchie. »



Pourtant, « il en vint à croire qu'il ne pourrait jamais être prêtre, lui qui pourtant paraissait si digne de l'être, si tant est que qu'il puisse assister à la messe. » Le jeune Eudiste a la nostalgie de ses frères.

SOUS LES DRAPEAUX

En octobre 1913, le Frère Faruel est envoyé à Rennes au 7ème régiment d'artillerie.

« Là, il s'affirma tout de suite homme du devoir. Loin d'être ébranlée, sa vocation s'y affermit avec sa vertu, sous des dehors timides, sa nature se révéla forte, aussi, quelle belle impression il fit au séminaire de Rennes. »

« Quelle heureuse influence il exerça sur ceux qui l'approchaient (...). Tel il avait été à Rennes, tel il parut au front. Il y fit son devoir et tout son devoir d'artilleur : témoin la citation à l'ordre de l'armée de sa batterie pour sa belle tenue du 21 février au 1er mai et du 1er au 25 juin 1915. »

« Témoin la citation dont il fut lui-même l'objet le 17 janvier de la même année et que nous aimons à reproduire : Le brigadier Faruel Joseph Marie du 7ème régiment d'artillerie, 3ème batterie, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit en ramenant sa pièce dans des circonstances critiques, sous un feu violent. »

Décoré de la croix de guerre,

nommé au grade de Maréchal des Logis, le séminariste ne veut pas devenir officier comme ses chefs le voudraient. « Il aurait fallu quitter ses hommes. Il trouvait qu'officier, il serait trop distant de ses hommes et qu'il ne pourrait pas entretenir avec eux de relations assez familières pour leur faire du bien. »

LES CONFESSIONS DU BON SOLDAT DU CHRIST

« Mais, en faisant tout son devoir d'artilleur, il ne perdit rien de ses vertus et de la piété du séminaire. »

Dans sa correspondance au début de la guerre il note : « Si nous avons notre pain matériel chaque jour nous n'avons pas aussi facilement la nourriture spirituelle. Mes prières, je les fais de mon mieux, mais le plus souvent courtes. »

Un autre jour, plus enthousiaste : « Notre séjour prolongé dans le même endroit est tout à fait favorable pour la santé de l'âme. Je vais à la messe presque tous les matins, et de même je puis recevoir fréquemment Notre Seigneur. Le soir, j'assiste à la prière au chapelet et au salut, ainsi vous le voyez le Bon Dieu m'accorde bien des grâces. Veuillez prier et faire prier afin que je sois fidèle à sa grâce et que je sois toujours bon soldat français et bon soldat du Christ. » Et le rédacteur de souligner : « Ces deux cita-



Rassemblement autour de sa tombe, la famille a dévoilé la plaque de l'abbé Faruel le 11 novembre 2016.

« Ah ! Comme il soupire après l'heureux jour où il lui sera donné de reprendre la vie de solitude, d'études et de prières qui lui convenaient si bien ! Comme il l'appelle de tous ses vœux ! Soupirs et vœux sont parfois si ardents que le démon s'en sert pour le tenter, et comme par le passé, pour le tenter de découragement tant il craint de perdre le

DÉCOURAGEMENT

« Ah ! Comme il soupire après l'heureux jour où il lui sera donné de reprendre la vie de solitude, d'études et de prières qui lui convenaient si bien ! Comme il l'appelle de tous ses vœux ! Soupirs et vœux sont parfois si ardents que le démon s'en sert pour le tenter, et comme par le passé, pour le tenter de découragement tant il craint de perdre le

SÉRENT

Les Bretons dans la Grande Guerre : un film le 4 décembre

Ce documentaire de Philippe Guilloux sorti cette année, retrace à travers la parole d'historiens et d'images d'archives, la vie des Bretons avant, pendant et après la première guerre mondiale.

2 août 1914 : les cloches des églises sonnent la mobilisation générale. Les futurs poilus sont persuadés que la guerre sera courte et victorieuse. Ils sont loin de se douter que c'est le début de quatre années d'une folie meurtrière dont beaucoup ne reviendront pas. Combien de Bretons ? 130 000 ? 240 000 ? Certains ne veulent pas refermer le débat...

peu qu'il a appris si la guerre se prolonge, et peut être par suite de blessure de devenir inapte à rentrer au séminaire, tentation si forte parfois que la pensée lui vient de s'exposer inutilement au danger. »

LA RÉSISTANCE D'UN SAINT

Dans une lettre adressée à l'un de ses confrères, soldat comme lui, le Frère Faruel, quelques mois avant sa disparition, « nous montre tout ce que cette vie religieuse et ecclésiastique dans le milieu militaire avait de grand et d'admirable. On sentait que cette âme là qui, depuis quatre ans, vivait dans un milieu militaire, éloignée de tout ce qui la faisait vivre autrefois, était restée la même, écrit son confrère. Au milieu des dangers du monde, des fatigues, des écrasements, des dégoûts de trois années de campagne,

il était demeuré le même. (...) Un séminariste qui après une telle épreuve reste aussi pénétré de Dieu, aussi amoureux de sa vocation qu'au jour de son noviciat, celui-là, je l'appelle un Saint. »

LA MORT D'UN APÔTRE

Joseph-Marie Faruel meurt le 5 juin 1918, à l'âge de 26 ans moins cinq mois. Une lettre de l'aumônier de son régiment raconte les circonstances de sa mort. « Un éclat d'obus l'a atteint en plein cœur. Il n'a prononcé que ces mots "Je suis mort !". »

« Le Capitaine m'ayant fait appeler aussitôt, j'ai encore pu lui donner une dernière absolution au moment où il expirait. Ce matin, je l'ai inhumé dans un cimetière assez éloigné du front. J'ai pu lui procurer un cercueil et faire une messe d'enterrement à laquelle ont assisté tous ses camarades disponibles. »

Joseph-Marie Faruel est inhumé au cimetière de Cuisse-la-Motte (Oise). « J'ai fait mettre une croix de bois sur sa tombe, et sur cette croix une plaque en cuivre avec toutes les indications possibles, sa famille pourra donc la retrouver. »

L'aumônier semble inconsolable : « Monsieur Faruel avait l'amour des âmes. Et par tous les moyens, il cherchait à faire le bien autour de lui. Il était pour moi, un auxiliaire dévoué et précieux. Sa vie a été celle d'un apôtre, et si elle a été courte, elle a été bien remplie... »

Pour l'abbé Le Gall, recteur de Saint-Nicolas-du-Tertre, « sa mort a été un triple deuil : deuil pour son excellente famille dont il était l'enfant de prédilection ; deuil pour la paroisse dont il était l'édification ; deuil pour la société religieuse à laquelle il s'était voué pour l'apostolat et qui fondait sur lui de si belles espérances. » J.F.

à un épisode de la guerre de 1870 contre la Prusse. Les soldats bretons, cantonnés dans l'immense camp de Conlie (près du Mans) dans des conditions extrêmement difficiles, répètent tout le temps "D'ar ger, d'ar ger". Ne comprenant pas le breton, les officiers pensent qu'ils demandent à aller au combat. En fait, ils voulaient juste rentrer chez eux.

« D'ar gër, les Bretons et la Grande Guerre ». Dimanche 4 décembre à 15 h à la salle de spectacles de Sérent. Durée : 1h19. Participation aux frais. Présence du réalisateur.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Les cinq poilus, l'enfant et le coquelicot

Une centaine de personnes a suivi l'inauguration du carré militaire où sont réunis pour l'éternité cinq poilus. On sait désormais qui ils étaient.



Chantal Danion a invité les enfants à déposer un coquelicot sur les tombes des cinq poilus.

La question principale reste entière : pourquoi ont-ils été tués ? Les causes géostratégiques et économiques de la Grande Guerre sont rarement abordées. Les militants de "Donature et patrimoine" ont encore du pain sur la planche dans la perspective de 2018. Bon courage !

C'est l'Armistice, jour de défilé et de grand recueillement devant le monument aux morts. Les officiels, élus et anciens combattants, font le tour de l'église accompagnés par le chant des partisans, avant de rejoindre la population au pied de l'église. « Il y a quatre fois plus de monde que d'habitude », observe Bernard Danion, l'un des initiateurs de cette commémoration du 11 novembre inédite et exceptionnelle. « Ce lieu va vivre dans les années à venir. C'est une très bonne chose pour la commune », déclare le maire Jean-Claude Riallin après avoir coupé le ruban inaugural du nouveau carré militaire. Il abritera à jamais les tombes de cinq poilus oubliés et "ressus-

cités" par le formidable travail d'enquête de l'association "Donature et patrimoine".

Les témoins de ce moment solennel chargé d'émotion se souviendront qu'il faisait beau ce matin là. Et les familles des cinq poilus n'auront pas seulement été traversées par les rayons du soleil. Réunies autour de leur glorieux parent, elles marcheront désormais sur un chemin plus éclairé. On ne le dira jamais assez : pour savoir où l'on va il faut savoir d'où l'on vient. Les représentants des dernières générations sont invités à déposer une fleur sur les tombes à côté d'une petite bougie. Histoire de rappeler que "l'enfant au coquelicot" se doit d'entretenir la flamme de celui qui s'est sacrifié pour qu'il puisse voir le jour.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE ... ET DE SAVOIR

S'il y a un temps pour l'émotion, il y en a un autre pour la raison. Un cœur sans cervelle finit pas battre dans le vide. On n'a jamais autant commémoré



Bernard Danion : "Il y a quatre fois plus de monde que d'habitude !"

en France. Au risque de faire passer au second plan un 11 novembre au bénéfice d'un 13 novembre, oubliant au passage que les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets. Oubliant que cette première éruption mondiale qui a fait couler dans des larmes produit encore ses secousses. Le mouchoir des commémorations n'a pas pour fonction de voiler la réalité des faits et des enchaînements historiques dont la compréhension a pour but de ne pas réveiller le volcan.

« Il n'y a jamais de bonne guerre », souligne Paul Molac, au moment où la fille aînée de l'Eglise et le Pays des droits de l'homme, n'ont jamais vendu autant d'armes à des dictatures, sous un gouvernement appartenant à la famille politique du député du Morbihan. Et le parlementaire d'ajouter : « Pour faire la paix il faut préparer la guerre. » Sauf que les proverbes ne sont pas des formules magiques qui permettent d'éviter les catastrophes.

C'est un fait : dans un monde en crise profonde, jamais les marchands de canon ne se sont aussi bien portés. Comme en 14 : car si la terre tourne c'est toujours sur elle-même. « On nous oubliera, le temps inexorable fera son œuvre, les soldats mourront une seconde fois », prédisait Roland Dorgèles, l'ancien poilu et auteur des "Croix de bois". Le mal est pire que cela : ils sont morts trois fois, faute d'avoir vraiment expliqué à leurs descendants pourquoi et pour qui, ils ont été massacrés, pulvérisés. Pour la patrie ? Pour l'Alsace et la Lorraine ? Pour la démocratie et la liberté ? Pour la défense du plus faible ? Pour la veuve et l'orphelin ?

Quand le sage montre la lune, le fou ne voit que le doigt. En l'occurrence, celui de l'assassin de l'archiduc François-Ferdinand le 28 juin 1914 à Sarajevo. La lune reste à conquérir. C'est le rôle des historiens et des pédagogues, dignes de ce nom, capables de dépasser l'histoire officielle racontée dans les écoles. "L'enfant au coquelicot" n'a-t-il pas le droit de savoir pourquoi son

ancêtre a été rayé d'un coup de mitrailleuse de la surface de la terre ? « On croit mourir pour la patrie », rappelait le bien nommé Anatole France, avec le soutien des élites, de la grande presse et des banques. L'argent n'a pas d'odeur et les armes n'ont pas de patrie. Hier comme aujourd'hui.

« Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? » s'interrogeait le Grand Jacques. Bonne question. Tour-nous nous encore vers la lune. Prenons de la hauteur pour mieux voir. Le jour de l'assassinat du fondateur de "L'Humanité", le 31 juillet 1914, l'un des plus grands tueurs de l'humanité, l'un des plus riches aussi, un certain Basil Zaharoff était élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur par Raymond Poincaré, président de la République française. Pendant un demi-siècle, ce marchand d'armes hors sol, sans frontières et aux identités multiples, a vendu son matériel de mort à tous les belligérants du vieux continent remontés les uns contre les autres depuis un certain congrès de Berlin ouvert le 15 novembre 1884. Il s'agissait

pour les congressistes de se partager le gâteau africain. Pour commencer... Du 11 novembre au 15 novembre en passant par le 13 novembre, ce sont toujours les mêmes qui sont à la manœuvre. Méfions nous de ceux qui prédisent et attisent dans leurs outils de propagande, des guerres, civiles ou extérieures. Ces gens là n'ai-

ment pas la France. « Les peuples qui oublient leur histoire sont condamnés à la revivre. » Certes monsieur le député, à condition que cette histoire de "fleur au fusil" soit enseignée sans rien omettre dans le bouquet : les coquelicots comme les pissenlits.

J.F.



Après la commémoration, l'exposition. L'association "Donature et patrimoine" poursuit son travail d'explication auprès de la population locale.

SAINT-LAURENT-SUR-OUST

Armistice : Bernard Melin et André Davalo à l'honneur



Isabelle Michel, maire, a présidé la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au

monument aux morts. Entouré des enfants de l'école immaculée qui ont entonné la chanson

"Lettre à un poilu", Bernard Melin et André Davalo ont reçu l'insigne du porte-drapeau.



Le maire Jean-Claude Riallin a reçu la médaille d'argent de l'Uuc.

SÉRENT

Théâtre. Les 19 novembre à 21 h et le 20 novembre à 15 h à la salle de spectacle, la troupe amateur "Les Courisians" donne une représentation. A l'affiche : "Saint-Sylvestre" de Stéphane Titeca. Adultes : 6 €. Enfant de 4 à 12 ans : 3 €.

VAL D'OUST

Elections primaires de la Droite et du Centre. Les électeurs "partageant les valeurs républicaines de la droite et du centre" pourront voter à la salle polyvalente de La Chapelle-Caro, dimanche 20 novembre de 8h à 19h.

Tarifs communaux 2017

Photocopies

Page A4 noir et blanc	0.20 €
Page A3 NB	0.40 €
Page A4 couleur	0.50 €
Page A3 couleur	1.00 €

Cimetière

Concession 15 ans	70 €
Concession 30 ans	100 €
Concession 50 ans	150 €
Colombarium 15 ans	70 €
Colombarium 30 ans	100 €
Colombarium 50 ans	150 €

Garderie périscolaire 0.50 € le ¼ d'heure

Services Communaux 26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57

Fax : 02.97.93.71.82

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Déchèterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Déchèterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h

Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h 13h30-18h

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Bibliothèque

Tél : 02.97.93.71.57

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h

Contacts pratiques

Mairie 02.97.93.71.57 mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Agence postale 02.97.93.71.58

Ecole Ste-Thérèse 02.97.93.71.54

Presbytère – Carentoir 02.99.08.84.34

Trésor public – Malestroit 02.97.75.12.23

Equipement - Ploërmel 02.97.74.16.93

Pompiers - La Gacilly 18

Gendarmerie – Malestroit 17 ou 02.97.75.20.18

Véolia – Redon 0811 902 902

Edf – Gdf 0810 333 356

France télécom 1014 agence particuliers

1013 dépannage particuliers

Assistante sociale sur RDV 02.97.75.18.88 Mme CRESPIN

Paul Molac, Député 02.97.70.61.72 pmolac@assemblee-nationale.fr

.....

.....

.....

.....

.....

